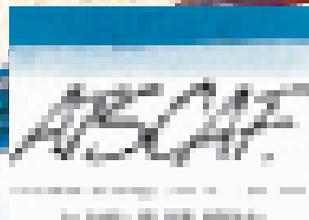


Arts | Sports | Voyages

- > La nouvelle Carte d'Adhérent
- > Jeux de l'Esprit
- > Coupe Nationale Interfinances
- > Congrès 2008

www.atscaf.fr

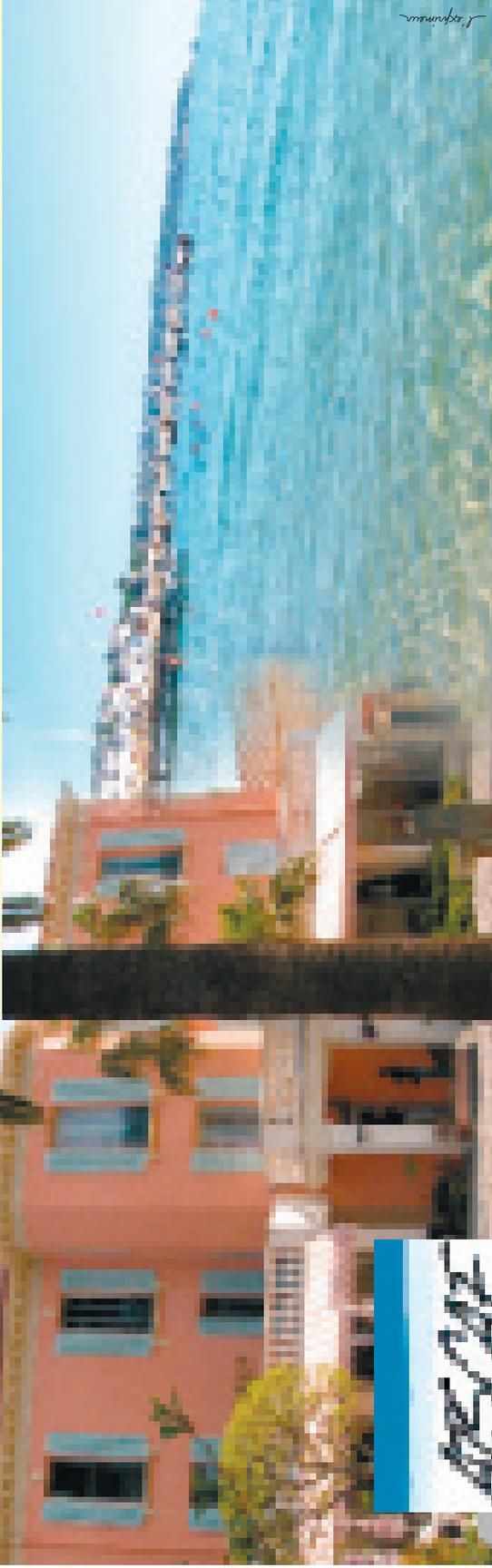


Revue trimestrielle de l'ATSCAF - N° 189 - Juin 2008



JUAN-LES-PINS

Un havre de paix sur la Côte d'Azur



Réservation 01 53 17 85 50 • www.atscaf.fr

Sommaire

édito



Gros Plan

La nouvelle Carte d'Adhérent 2008/2009 4

Arts

Jeux de l'Esprit 2008 6

Printemps des poètes 2008 9

Salon National Interfinances
de la photographie 2008 11

Sports

14^e trophée national de bowling 13

Coupe Nationale Interfinances 2007/2008 15

Le CREPS de Nancy accueille les équipes
de France Finances ATSCAF
du 6 au 8 juin 2008 18

Séjours

Bulletin de réservation 19-20

Séjours à thème été 2008 21

Fiche de renseignements 22-23

Voyages

Nouvelles du secteur Tourisme

Voyages 2008 24

Programme des voyages 2009 25

Le Service Agences 27

Congrès 2008

De la route du poisson
à la route des vins 28

Jeu concours

Jeu concours spécial 60^e anniversaire

Règlement 34

Calendrier

Manifestations sportives et culturelles 2008 35

Nos adhérents ont du talent

ATSCAF du Haut-Rhin - ATSCAF du Lot 35

Brèves

Des vacances à prix réduits

Costa Brava - Locations d'appartements 35



Une nouvelle carte d'adhésion

Pour construire ensemble l'ATSCAF de demain, il faut se donner de nouveaux outils.

Des groupes de réflexion ont planché sur le sujet visé en titre et je remercie, ici, tous ceux qui se sont associés au dispositif mis en place pour faire avancer notre association.

Pour vous, adhérent, la nouvelle carte ATSCAF, va représenter un gain de temps dans la délivrance de ce document de référence et une mise à jour immédiate des informations vous concernant.

Avec cette gestion plus rapide et mieux actualisée, une implication plus forte de l'ensemble des acteurs, de nouvelles possibilités pour le délégué local chargé des cotisations, c'est l'ensemble du paysage qui sera modifié pour la saison 2008/2009.

Mais cette nouvelle application informatique ne doit pas nous faire oublier l'essentiel : adhérer est un acte fondamental, c'est l'exercice d'un libre choix, qui symbolise votre attachement à une œuvre collective.

Plus qu'une marque de confiance, c'est un engagement dont il faut mesurer la portée et en être digne.

François CLINET
Président Fédéral

PRÉSENTATION

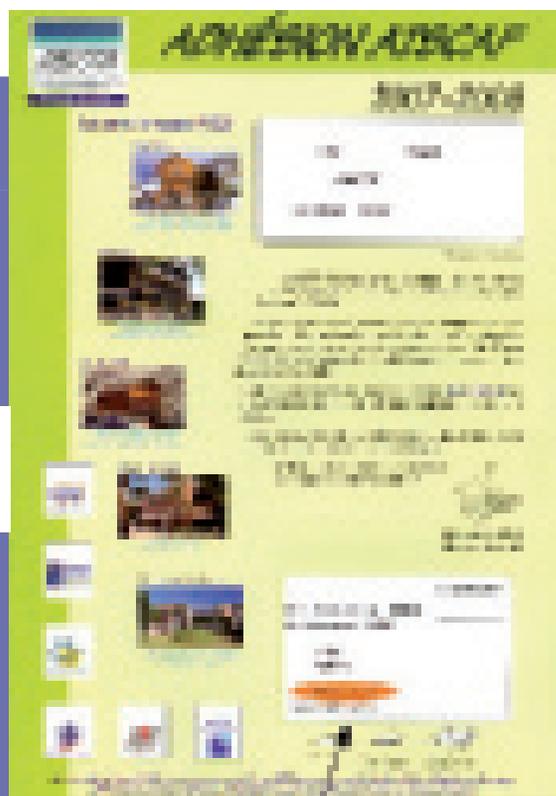
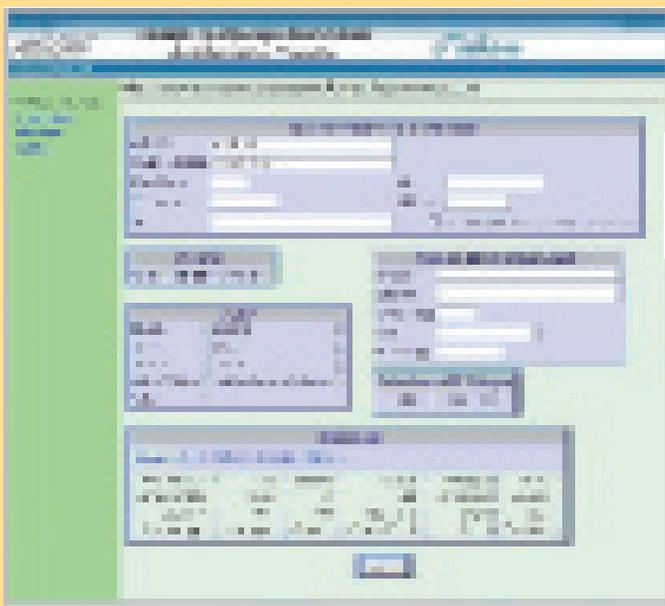
A partir du
1^{er} septembre
2008

La nouvelle Carte d'Adhèrent 2008/2009

Une nouvelle application informatique permettra une gestion plus rapide et mieux actualisée de votre adhésion à l'ATSCAF.

Gestion plus rapide →

Avec l'édition et la délivrance immédiate de votre carte d'adhérent par le délégué chargé des cotisations dans l'ATSCAF départementale où vous résidez.



Mot de passe

← Gestion mieux actualisée

Avec votre mot de passe, vous pouvez mettre à jour vous-même vos coordonnées et préférences loisirs.

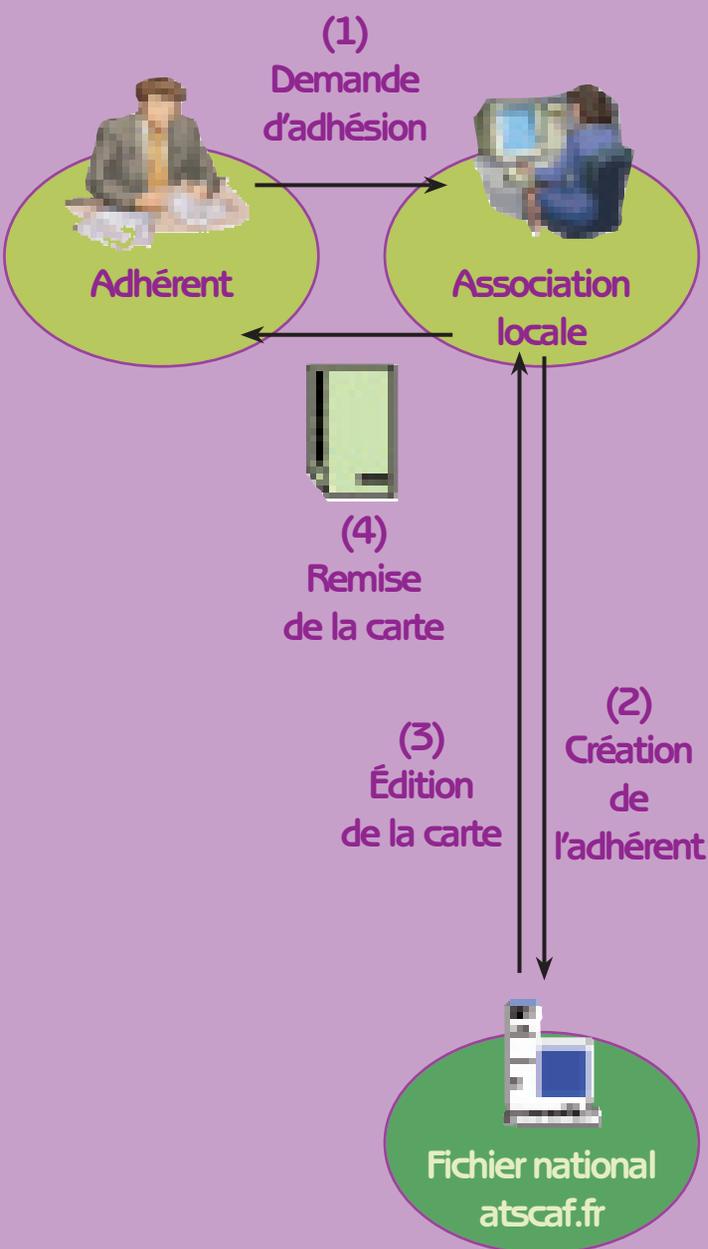
POUR VOUS ADHÉRENT À L'ATSCAF, LA NOUVELLE CARTE D'ADHÉRENT, C'EST :

- UN GAIN DE TEMPS DANS LA DÉLIVRANCE DE VOTRE CARTE.
- UNE MISE À JOUR IMMÉDIATE DES INFORMATIONS VOUS CONCERNANT.

Gros plan

DESCRIPTIF DES 2 PRINCIPALES PROCÉDURES DANS LA GESTION DE LA CARTE D'ADHÉRENT

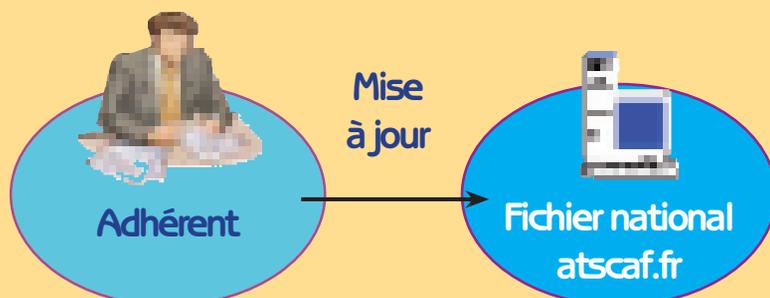
Création d'un adhérent avec remise de sa carte



Pour vous, délégué local chargé des cotisations, le nouveau logiciel de gestion des adhérents offre des avantages et permet une simplification des procédures :

- L'impression des cartes par les associations locales.
- Une carte d'adhérent délivrée instantanément.
- Un fichier national actualisé immédiatement avec la mise à jour des coordonnées de l'adhérent par lui-même.
- Aucune installation informatique contraignante : une simple connexion à internet et à une imprimante.

Changement d'adresse d'un adhérent.



Jeux de l'Esprit 2008



Les Jeux de l'Esprit 2008 se sont déroulés au centre de vacances « Maeva » d'Arles où soixante personnes ont répondu présent pour leur participation.

“L

’organisateur, Jean-Paul LASSERRE de l’ATSCAF des Bouches-du-Rhône nous attendait pour l’installation et les différentes recommandations d’usage.

Ces jeux ont débuté après le repas du soir par la belote qui regroupait 20 compétiteurs.

Puis le lendemain, chaque groupe a pris possession des différentes salles mises à disposition pour exercer ses talents.

Les jeux se déroulant le matin, l’après-midi était dédié à des visites de la région.

Un coup de chapeau à René Martinez qui s'est occupé avec brio des différentes sorties, s'improvisant même guide lors de la visite de la Camargue et des Saintes-Maries-de-la-Mer. Visite fort instructive au demeurant puisque nombre d'entre nous ont découvert le nom de plantes et d'animaux bien spécifiques à la Camargue. Nous avons pu apprécier aussi la ville d'Arles en visitant l'amphithéâtre, les Alyscamps et les thermes de Constantin et ravir nos yeux avec la cathédrale d'images « Van Gogh » aux Baux-de-Provence.

Pendant trois jours, les compétiteurs se sont donnés à fond dans leur domaine, mais toujours dans la **bonne humeur et la convivialité, deux ingrédients très importants de la vie associative et qui nous sont très chers.**

Les arbitres, Christiane et Guy Chatellier (scrabble, tarot, belote) et Jean Martin (pour le bridge et la

belote) n'ont pas eu à sortir de cartons rouges pour que tout se déroule correctement. Merci à eux.

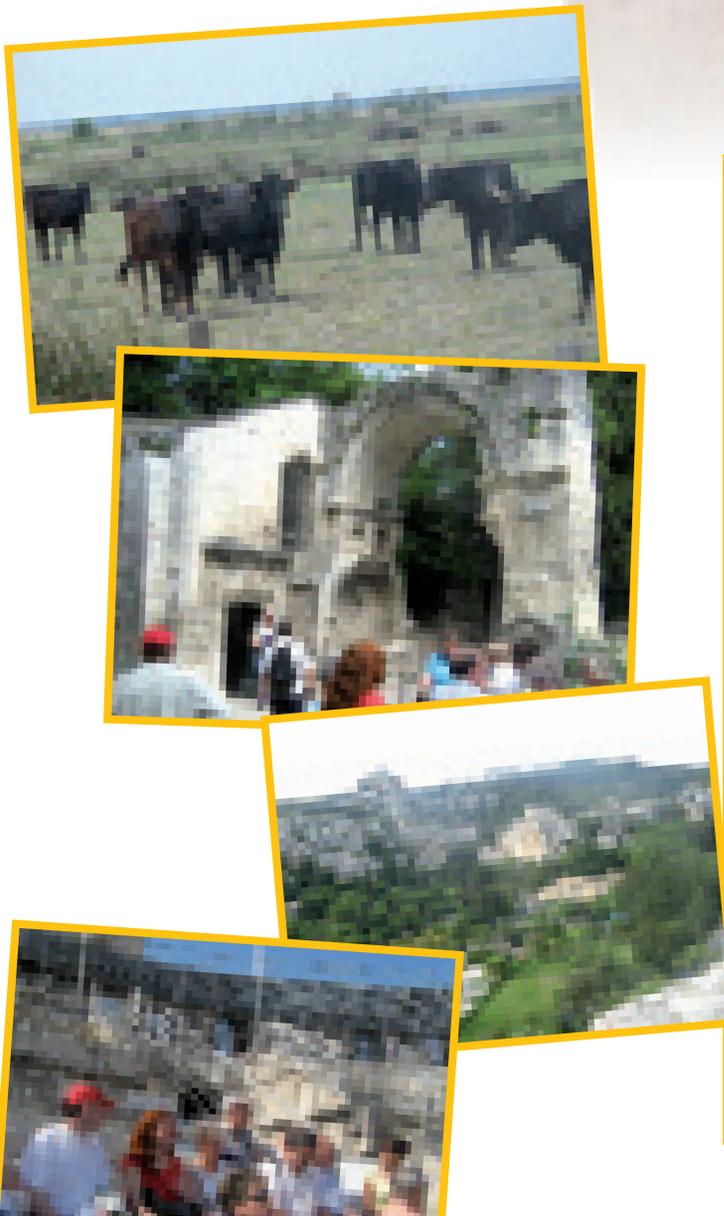
La remise des prix, le samedi après-midi, fut suivie d'une surprise de l'organisateur, à savoir la prestation d'un groupe Gypsi de Nîmes pendant l'apéritif et le repas. Très bonne ambiance, je vous l'assure.

Et pour terminer la soirée, le DJ René a entraîné l'ensemble des participants sur la piste pour quelques farandoles et marches.

Le dimanche matin, tout le monde se quittait en se promettant de revenir dans deux ans, peut être plus nombreux, en tout cas autant.

Encore merci à ceux qui ont œuvré pour la bonne marche de ces jeux. ▶

André SERRANO



> ARTS PLASTIQUES

Le **49^e Salon National Interfinances des Arts Plastiques** se tiendra du 3 décembre 2008 au 7 janvier 2009 au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, 139 rue de Bercy, Paris 12^e.

L'exposition est ouverte à **tous les artistes membres de l'ATSCAF**. Deux œuvres peuvent être présentées par exposant (huile, dessin, aquarelle, sculpture...) dans un format réglementé. Le concours est réservé uniquement aux **agents actifs ou retraités des administrations financières**.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Marie-Christine FRIZZERIN, responsable du secteur culturel de la Fédération, au 01.53.17.85.62 ou à l'adresse courriel atscaf-culture@finances.gouv.fr et sur notre site www.atscaf.fr où vous pourrez imprimer les documents relatifs à cette manifestation artistique.



S, C, R, A, B, B, L, E

Les Lauréats

BELOTE

Ginette SAINT-MARTIN

Nicole SAILLARD

Gérard ESTOUP



SCRABBLE

Claude RISS

Huguette LEFEVRE

Philippe DUBALD



BRIDGE

Colette CAZENAVE & François BUBIEN

Mado & Jean-Pierre PECOUL

Marie-France FRENZEL & Elisabeth SUTTER



« 5 des 6 lauréats »

TAROT

Richard KOHLER

Ginette SAINT-MARTIN

Gérard ESTOUP





Printemps des Poètes 2008

1^{er} prix
SLAM

Ma mémoire s'arrime
Aux contours d'une plage
A l'ocre d'une terre
A des filets frileux
Assoupis au soleil
Le ciel de son aile
Caresse les oiseaux
Mon enfant
Mon vertige
Enigme de la vie
Obsédante équation
D'un antan aboli
Noire est ta peau
Blanche est la mienne
Quarteronne ou chabine
Cabraise ou mulâtresse

Dans le vent dans la pluie
Vibrent les herbes folles
Rêvent les alizés
Aux cordages des voiles
Mon enfant mon vertige
Ma musique est violon
Mais résonne le tam-tam
Au sein de mille entraves
Tu nourris ton histoire
Aux larmes des banlieues
Aux rumeurs
qui s'enflamment
Toujours blanche est ma peau
Mais résonne ton slam.

Thérèse SIX

Les membres des deux jurys
ont décerné 6 prix :

1^{er} PRIX

Thérèse SIX (DGFP - BORDEAUX)
Pour « Slam »

2^e PRIX

André ROOU (DGFP - TOULOUSE)
Pour « RORO »

3^e PRIX

Nathalie RONAT (DGFP - GRENOBLE)
Pour « Au voyageur de l'autre rive »

4^e PRIX

Pierre SIGNAT (DGFP - LUSANT)
Pour « Toi qui là-bas »

5^e PRIX

Didier JOULIN (DGFP - POTIERS)
Pour « Souffler les braises »

6^e PRIX

Marie-Claude SABY (retraîtée DGI - PUYSMOYEN)
Pour « Or du temps »

L'ATSCAF fédérale a organisé à nouveau cette année, à la demande du Service de la communication du MINEFE, un concours de poésie dans le cadre du Printemps des poètes, le thème en était « Eloge de l'autre, carrefours, croisements, métissages ». Ce concours s'adressait aux agents des deux ministères, et vous avez été nombreux à y participer. Merci à toutes et à tous.

2^e PRIX RORO

Il est noir, noir de ce mauvais vin
Des magnums de plastique,
des bouteilles « chagrin »
Quelques monnaies luisantes
à même le trottoir
seule faible lumière à ce tableau blafard

Je suis noir, noir ébène d'Afrique
Echoué dans ce monde, si dur et si magique
Ma pièce en tombant, lui fait lever la tête
« Merci Noiraud » dit-il
« Je vais faire la fête »

Son regard retombé vers le gris du trottoir
S'est enfui dans son monde bien loin
de tout ce noir
Roro nom et prénom du clochard
du quartier
Indien dans sa réserve,
Arche du pont, le Quai

Moi costume cravate, je me rends au boulot
Conscient de ce qu'il pense l'infortuné Roro
Je lui ai pris sa place et je mange son pain
Eternel étranger, pour toujours africain

Moi le fils d'immigrés,
né sous la bonne étoile
Des parents qui m'aimaient,
la chaleur familiale
Roro il n'a connu que les cris,
la violence
La boisson et les coups
ont volé son enfance

Le soir je le revois, bouteille sous le bras
Bardé de pull-overs, cuirasse pour le froid
Tel un gros bibendum,
la démarche hésitante
S'en revient sous le pont
où il a planté sa tente

Le combat de la nuit recommence pour lui
Le gel et les dangers, la jungle de l'oubli
Quand je pousse ma porte,
j'ai mal à mon humain
Résiste petit frère !
J'aurais trop de chagrin.

André ROOU

3^e PRIX

AU VOYAGEUR DE L'AUTRE RIVE

Vu d'ici,
Tout me semble si proche,
Chaque terre porte ton nom.
J'entends ton souffle, Bleu,
Et l'arabesque de tes récits.
A la croisée des sables,
Ton chemin andalou
Ou la courbe des dunes.
Aux plis de l'univers,
Le chant des balafons,
Et ces mazurkas rondes
Qui dansent sous tes doigts.

Vu d'ici,
Tout me semble si proche,
Chaque mer porte ton nom.
Je serre ton sourire, Blanc,

Comme est l'écume dont tu t'enivres.
Aux lueurs birmanes,
Mes yeux vont s'étoiler,
Et en terre de feu,
Je tisserai un ciel du sillon de tes mains.

Au confluent des mondes,
Le jour part et revient,
Tandis que sans un bruit,
Se métissent les hommes.

Vu d'ici,
Tout me semble si proche,
Chaque rêve porte ton nom.
Je sens ton parfum, Rouge,
Qui enlace toute vie.

Nathalie RONAT

4^e PRIX TOI QUI LÀ-BAS

Tu emplis
notre âme-océan
Toi qui là-bas compte sur nous
A l'horizon réconfortant
Un arc-en-ciel au rendez-vous
Toi qui là-bas compte sur nous
Nous t'attendons le cœur aimant
Un arc-en-ciel au rendez-vous
Relie ton sol au firmament

Nous t'attendons le cœur aimant
Nous t'espérons le regard doux.
Relie ton sol au firmament
Entre l'espoir et le redoux

Nous t'espérons le regard doux
Descendras-tu en cerf-volant

Entre l'espoir et le redoux.
Finie la pluie vient le beau temps

Descendras-tu en cerf-volant
Tu souriras sur nos genoux
Finie la pluie vient le beau temps
Et tes couleurs entrent chez nous

Tu souriras sur nos genoux.
Toi qui es déjà notre enfant
Et tes couleurs entrent
chez nous
Tu emplis notre âme-océan

Pierre SIGNAT

5^e PRIX SOUFFLER LES BRAISES

Quand la nuit reprendra
L'amour que tu me donnes
Et qu'il me restera
Ton image qui résonne

Quand leurs mots tomberont
Comme une déferlante
Et lorsqu'ils riront
De voir comme tu me manques

J'irai souffler les braises
Au plus fort de moi-même
Et ne leur en déplaise
Je dirai que je t'aime

Même quand ils auront
Cru pouvoir briser
Nos liens de coton
Plus solides que jamais

Même quand la lumière
Aura cessé de vivre
Même quand la poussière
Aura écrit son livre

Je resterai vivant
Pour que tous se souviennent
Comme je t'aimais avant
Que la nuit froide ne vienne

Didier JOULIN

6^e PRIX OR DU TEMPS

Fluide comme le vent,
il glisse, il vole,
Il court, insouciant, jusqu'à l'école.
Son pied d'enfant caresse le sol.
Noble défi,
Pour les siens,
pour une poignée de riz.
Il court.

Sous sa foulée régulière,
Le sable des dunes griffe sa chair.
Dans les oasis et le désert marocain,
Dans le silence et pour le pain,
Il court.

Sortis de vaines broussailles
Des encouragements l'assaillent.
Du désert à Paris,
sans lever les yeux,
Il n'est plus qu'un élan qui se meut.
Il court.

Sous la pluie et la fraîcheur de l'été,
Les applaudissements
à son oreille étoilée
Volent à son visage une larme
d'émotion.

Il termine en vainqueur son
premier marathon.

Le stade de France
acclame le coureur.
Il pleure.

Deux heures, huit minutes,
trente et une secondes :
Jaouad est champion du monde !
L'athlète incline la tête
puis tout son corps,
Pour recevoir sa médaille d'or.

Pour une poignée de riz
et pour les siens,
Il se souvient...

Marie-Claude SABY

Salon National Interfinances de la Photographie 2008

Le palmarès est le suivant

• Meilleur Auteur (Prix Hippolyte Bayard)



Jacques DECOEUR
(ATSCAF du Rhône)

Expression libre



Noir et blanc
Didier HOUGET
(ATSCAF Photo Club Paris Bercy)

• Meilleurs auteurs par Séries :

Thème « Vivre en France au XXI^e siècle »



Noir et blanc (Prix ATSCAF)
Frédérique GERBOUD
(ATSCAF du Rhône)

Couleur
Marie-Paule EUZENAT-VINTENAT
(ATSCAF de Loire -Atlantique)

Couleur (Prix MUSIALEK)
Bernard BENAVENTE
(ATSCAF Fédérale)



Le jury a également attribué des diplômes d'honneur à :

- Brigitte BAUD (ATSCAF Ain)
- Fabienne COURTIADÉ (USCM - ATSCAF Monnaie de Paris)
- Yves DODET (USCM - ATSCAF Monnaie de Paris)
- Christophe GERARD (ATSCAF Haute-Garonne)
- Alain LEBLANC (ATSCAF Bouches du Rhône)
- Jocelyne MENIER (ATSCAF Rhône)
- Paul MEUNIER (ATSCAF Bouches du Rhône)
- Jacques VARLEZ (ATSCAF Nord)

Félicitations à tous les photographes pour ces merveilleuses images.



Le jury du 35^e Salon national Interfinances de la Photographie s'est réuni les 27 et 28 mars 2008 dans les locaux de l'ATSCAF fédérale, sous la responsabilité de Jean-Pierre BUFFEIRE et secondé efficacement par Jean-Claude MONTEIL. Composé de Messieurs Bernard BEORLEGUI, Jean-Jacques CASTAING, Francis ROCHE et Alain TREMEL, il a désigné les lauréat(e)s de cette année. 80 auteurs ont participé et nous ont proposé 694 œuvres photographiques. Le Salon 2008 en présentera 140 toutes séries confondues. L'exposition se déroulera à l'église de Beaussiet à Mazeres (Mont-de-Marsan), du 7 au 15 juin, et dans le hall Bérégovoy du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, du 16 octobre au 27 novembre.



Concert au musée de Jacques VARLEZ

■ SALON PHOTO 2009

Le thème photo 2009 sera « La Musique », Jean-Pierre BUFFEIRE vous explique ... afin que vous soyez dans la note :

LA MUSIQUE

« Oui, la musique » chante NICOLETTA de sa voix puissante ; à l'inverse, Cora VAUCAIRE évoque en douceur « Trois petites notes de musique ». Mais, comme le dit MC SOLAAR dans le refrain d'une de ses chansons : « Hard ou classique, la musique adoucit les mœurs »

Comme vous pouvez le constater (et peut-être le regretter), voilà un sujet vaste que l'on peut traiter de manière très variée. Cela peut commencer par

de la musique « inactive », c'est-à-dire des natures mortes représentant des partitions ou des instruments ; veillez alors à ce que votre composition soit sans faille et à ce que l'éclairage soit parfaitement approprié.

On peut ensuite rajouter un être humain, le musicien ou la musicienne, jouant seul ou en groupe ; il est alors évident que la difficulté de la prise de vues augmente avec le nombre de personnes représentées. A ce sujet, je ne partage pas l'avis de Georges BRASSENS lorsqu'il chante « La musique qui marche au pas, cela ne me regarde pas » et même si la musique militaire ne me convient pas, les musiciens, eux, peuvent très bien être photogéniques, je pense par exemple au Bagad de Lann-Bihoué, à une fanfare britannique ou écossaise ou bien à la Garde républicaine.

Cela me permet également de vous rappeler que la prise de vues est peut-être moins difficile en extérieur et en lumière naturelle que sur une scène avec des projecteurs difficiles à maîtriser. Il convient aussi de souligner que, sur votre photo, la musique doit être montrée de manière évidente ; ainsi, un « punk » ou un « gothique » n'évoque la musique que s'il a la tête à 2 cm de haut-parleurs hurlants qui réussissent à le décoiffer !

Comme chaque année, le jury souhaite vous rappeler quelques principes fondamentaux : la photo que vous présentez dans la série « thème » doit correspondre à 100 % au thème ; si ce n'est qu'à peu près le thème, présentez là en série « libre ». De plus, dans quelque série que ce soit, évitez de présenter un nombre important de photos semblables car le jury se lasse de voir 5 fois un sujet ou une présentation presque identique.

Veillez à la composition de votre photo, regardez si l'œil du spectateur sera guidé par des lignes importantes vers des points forts. Pour ce qui concerne le noir et blanc, si vous imprimez votre photo, choisissez l'option « noir » seulement ; sinon il y a obligatoirement une dominante colorée indésirable.

Enfin, vous présentez vos photos dans un salon national qui, selon les normes habituelles, n'expose que 20 % de ce qui est soumis au jury ; alors posez-vous une question toute simple : « en quoi ma photo sort-elle réellement de l'ordinaire ? ». Et comme un auteur a souvent du mal à se juger lui-même, posez la question à votre entourage et... acceptez la réponse. ▶

Jean-Pierre BUFFEIRE



14^e trophée national de bowling

Cette compétition regroupait 22 équipes venues de la France entière.

Les équipes entamaient la phase de qualification le vendredi 2 mai.

A l'issue des éliminatoires, l'ATSCAF HAUT-RHIN¹ se classait en tête devant PARIS¹, LOIRET, NORD¹, DOUBS ET HERAULT.

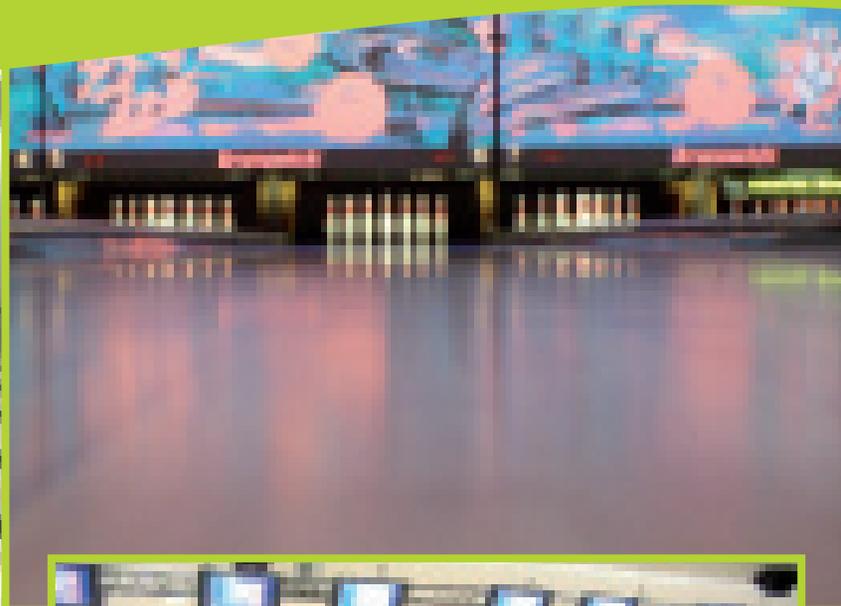
La petite finale regroupait les équipes de : INDRE-ET-LOIRE, PARIS 2, LOIRE-ATLANTIQUE, PYRENEES-ATLANTIQUES, MAINE-ET-LOIRE, MANCHE.

Quant à la consolante, elle opposait les équipes suivantes : PARIS³, INDRE, HAUT-RHIN², COTES-D'ARMOR, HAUTES-PYRENEES, NORD², CHARENTE-MARITIME, COTE-D'OR, EURE-ET-LOIR, mixte HAUT-RHIN/YVELINES.

Le vendredi soir, tout le monde se retrouvait à l'Écomusée de Haute Alsace pour un repas dansant.

Le samedi matin, les phases finales débutaient. Les équipes classées en grande et petite finale s'affrontaient selon la formule petersen (confrontation directe avec bonification de 100 quilles par match gagné). Les équipes évoluant en consolante effectuaient 5 lignes sans bonification.

Durant le week-end du 1^{er} mai, l'ATSCAF du Haut-Rhin sous l'égide de l'ATSCAF Fédérale accueillait le 14^e trophée national de bowling au Cristal Bowling de WITTELSHEIM.



A l'issue des finales, la consolante était remportée par l'ATSCAF INDRE devant NORD2 et HAUTES-PYRENEES.

La petite finale voyait le couronnement de l'ATSCAF PYRENEES-ATLANTIQUES, 2^e MAINE-ET-LOIRE, 3^e LOIRE-ATLANTIQUE.

En grande finale, l'ATSCAF HAUT-RHIN conservait son titre devant PARIS1 et le LOIRET.

En gagnant le trophée pour la 3^e année consécutive (2006 Angers, 2007 Lille), l'ATSCAF HAUT-RHIN conquiert définitivement le trophée.

Le classement individuel dames voit la victoire de Marie-Dominique PIETON (LOIRET) devant Frédérique DE-BANDT (NORD) et Brigitte BILIEU (LOIRE-ATLANTIQUE).

Chez les hommes, Mickael HALLUIN (HAUT-RHIN) conserve son titre individuel à 234 de moyenne

(nouveau record) devant Albert NOEL (HAUT-RHIN) et Jérôme ANCELIN (PARIS).

Catherine VERNIER, membre du Conseil d'Administration de l'ATSCAF Fédérale, Messieurs Hervé GROSSKOPF, Trésorier Payeur Général du Haut-Rhin et Monsieur Bernard ANTOINE représentant le Directeur des Services Fiscaux du Haut-Rhin présents pendant la phase finale remettaient les récompenses aux lauréats.

A l'issue de cette journée, tous les acteurs de ce 14^e trophée se retrouvaient pour partager le verre de l'amitié et se donnaient rendez-vous en 2008.

L'ATSCAF du Haut-Rhin remercie l'ATSCAF Fédérale pour son implication et son soutien. Un grand merci en particulier au service des sports. ▶



**Une journée estivale
pour les finales
des 60 ans de l'ATSCAF**

Coupe Nationale Interfinances 2007/2008



Durant ses 60 ans d'existence (comme pour l'ATSCAF dont l'anniversaire a été célébré à Mâcon lors du congrès organisé au mois de mars 2008, c.f compte-rendu pages 28 à 33), la

Coupe Nationale Interfinances a eu pour but de promouvoir le sport de masse et de développer la pratique de sport de compétition entre nos différentes administrations dans un esprit convivial symbole de notre association.

Aujourd'hui, environ 350 équipes (avec le tir) représentant 130 associations sont engagées dans la CNIF. Cette compétition s'adresse à tout le réseau de l'association et reste le rendez-vous incontournable de la saison sportive A.T.S.C.A.F.

Les disciplines représentées sont les suivantes : football, tennis masculin et féminin, tennis de table, basket ball masculin et féminin, volley ball masculin et féminin, hand ball et pétanque masculin et féminin.

La CNIF se déroule suivant un système d'élimination directe : dans les premiers tours, ce sont des associations de départements limitrophes qui s'affrontent. A partir des quarts de finales, c'est un tirage au sort, lors d'un Comité technique Sportif, qui détermine les rencontres. Le système de poules a été mis en place pour la pétanque masculine et féminine.

■ EDITION 2008 : UNE CHAUDE CUVÉE

Les finales de la Coupe Nationale Interfinances se sont déroulées au Stade de l'US Métro à la Croix-de-Berny, au gymnase Lionel Terray d'Antony (basket-ball et volley ball) ainsi que sur les courts du Forest Hill Timing à Meudon.

Les résultats sont les suivants :

Résultats

1- FOOTBALL

ATSCAF Douanes Marseille bat ATSCAF Douanes Roissy
2 buts à 0

2- TENNIS MASCULIN

ATSCAF US Douanes Paris bat ATSCAF des Savoie
4 à 1

3- TENNIS FÉMININ

ATSCAF Morbihan bat ATSCAF Pas-de-Calais
2 à 0

4- TENNIS DE TABLE

ATSCAF CSMF Paris bat ATSCAF Calais 16 à 0

5- VOLLEY MASCULIN

ATSCAF Isère bat ATSCAF Calais 3 à 1

6- VOLLEY FÉMININ

ATSCAF Paris bat ATSCAF Tam-et-Garonne
3 à 0

7- BASKET MASCULIN

ATSCAF Paris bat ATSCAF Loir et Cher
74 à 69

8- BASKEY FÉMININ

ATSCAF Loir et Cher bat ATSCAF ENI
Clermont-Ferrand
69 à 23

9- HAND-BALL

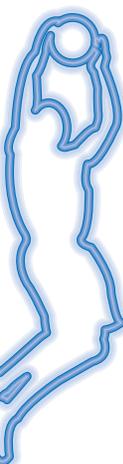
ATSCAF Corse du Sud bat ATSCAF CSMF
38 à 19

10- PÉTANQUE MASCULIN

1^{re} - ATSCAF IN Douai
2^e - ATSCAF Rhône
3^e - ATSCAF Vienne
4^e - ATSCAF Alpes-de-Haute-Provence

11- PÉTANQUE FÉMININ

1^{re} - ATSCAF Yonne
2^e - ATSCAF Oise
3^e - ATSCAF Bouches-du-Rhône
4^e - ATSCAF Charente-Maritime





À l'issue de ces rencontres, un apéritif a réuni tous les sportifs, les personnalités, les Présidents départementaux, les délégués sportifs et dirigeants des clubs.

Après avoir remercié M. ROBIN, Président de l'U.S. Métro et son équipe pour l'accueil qu'ils réservent chaque année aux sportifs de l'A.T.S.C.A.F., M. CLINET, Président de l'A.T.S.C.A.F. Fédérale, a salué au nom des organisateurs de Paris et de Province, les Hauts Fonctionnaires qui marquent l'intérêt qu'ils portent à l'action entreprise au sein des services financiers en faveur du développement des sports et de la multiplication des relations entre agents des divers services.

Les personnalités et sportifs ont assisté ensuite à la remise des récompenses, à l'issue de laquelle François CLINET, après avoir félicité les joueurs et les responsables, a donné lecture des résultats et a procédé à la distribution des coupes et médailles aux capitaines et dirigeants des équipes finalistes : un vase de Sèvres offert par la Présidence de la

République était remis à l'ATSCAF Morbihan pour le tennis féminin, une coupe de la Fédération à l'ATSCAF Douanes de Marseille pour le football, la coupe du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'ATSCAF Paris pour le basket masculin et féminin et la traditionnelle coupe du fair-play baptisée coupe Christian BRIEU, en hommage à notre regretté collègue disparu, à l'ATSCAF Loir-et-Cher pour le basket féminin.

En fin de journée, tous les participants se sont retrouvés au stade de l'US Métro pour un buffet cam-pagnard suivi d'une soirée dansante.

La CNIF est une longue tradition de notre association, et dès le mois d'octobre prochain les premiers matchs de coupe reprendront avec l'arrivée du foot à 7 en remplacement du foot à 11.

A bientôt à la rentrée. ▶

Jean-Vincent GARCIA



LE CREPS de NANCY accueille les équipes de France Finances ATSCAF du 6 au 8 juin 2008



En haut debout de gauche à droite :
Jean-Vincent GARCIA, Responsable des Sports,
François CLINET, Président Fédéral,
Jean-Marie BAUDOIN, Administrateur fédéral, commission des Sports.
Assis de gauche à droite :
Daniel SCHMITT, Directeur du CREPS, Hervé COLLOT, entraîneur,
Aldo PLATINI, le père de Michel, oui !



ette situation stratégique fa-
vori- se pleinement l'exercice
des missions du CREPS dans
le champ de la jeunesse, des
sports et de la vie associative :
sport de haut niveau, forma-
tion aux métiers du sport et de

l'animation, promotion des activités sportives
de jeunesse et d'éducation populaire et soutien
à la vie associative. Un département des res-
sources apporte son expertise au service de ses
différentes missions – optimisation de la per-
formance, ingénierie de formation, démarches
de développement et de projet...

■ LES EQUIPES DE FRANCE FINANCES EN STAGE AU CREPS

Grâce à l'intervention de Daniel SCHMITT, Direction du
CREPS de Nancy, adhérent ATSCAF, militant et sympa-
thisant dans l'âme, nous serons accueillis dans cet éta-
blissement public national à caractère administratif,
qui se consacre à la formation aux métiers du sport et
de l'animation et dont le département Sport de haut
Niveau accueille 5 pôles France et 7 pôles Espoirs.

Difficile de faire mieux comme cadre propice à la pré-
paration des équipes de France Finances (football,
tennis, tennis de table, échecs) qui défendent nos cou-
leurs lors du Tournoi International des Finances dont
la prochaine édition se déroulera à Sarrebruck du 8 au
13 juin 2008.

Lors de la réunion préparatoire, Daniel nous avait
préparé une jolie surprise sous la forme de deux
compères connaisseurs du ballon rond. Je laisse les
amateurs apprécier (voir photo). ▶

CREPS : centre régional d'éducation
populaire et de sport

**Etablissement public national à ca-
ractère administratif, le CREPS de Lor-
raine relève du Ministère de la Santé,
de la Jeunesse et des Sports. Situé à
Essey-lès-Nancy, dans le Grand Nancy,
le CREPS allie les atouts d'une situa-
tion urbaine dynamique : présence des
lycées et collèges, universités, facili-
tés de transports (tram, TGV), services
médicaux et hospitaliers, installations
sportives, installations nautiques et
aquatiques à proximité immédiate.**

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS

Inscriptions individuelles pour l'été dès réception de la revue Printemps Été 2008

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION À L'ATSCAF

Nos installations sont réservées aux adhérents de l'ATSCAF à jour de leur cotisation. L'adhésion ATSCAF est individuelle et obligatoire à partir de 16 ans.

Elle peut se faire à titre de membre bienfaiteur pour les personnes n'appartenant pas à l'administration des finances et non fonctionnaires.

II - DURÉE DES SÉJOURS ET MODALITÉS PRATIQUES

- **Durée** : 7 nuits, 6 jours, du samedi 17 H au samedi suivant avant 10 H, en pension complète ou en location.
- **Séjours courts** : Possibilités dans la limite des places disponibles.
- **Groupes** : Il est à signaler aux séjournants la présence de groupes dans les centres de vacances ATSCAF hors période des vacances scolaires. Contingent de chambres déterminé par l'ATSCAF.
- **Animaux** : Interdits dans TOUS les centres de vacances ATSCAF.

III - TARIFS

• **Nos tarifs** en pension complète et demi-pension sont établis par personne et par semaine, ils varient selon la capacité de la chambre et la période concernée. Les boissons et la taxe de séjour sont facturées sur place en supplément.

Tarif individuel :

Si la « somme de vos revenus déclarés en 2006
(avant tout abattement ou déduction)
Nbre de parts fiscales »

est inférieure ou égale à **9 150 €**, vous bénéficiez d'un abattement de 20 % sur le tarif indiqué en pension complète ou demi-pension. Cet abattement s'applique aux personnes à charge figurant sur votre déclaration fiscale.

Tarif de groupe : Conditions particulières à partir de 15 personnes (hors vacances scolaires). Locations : nos tarifs sont établis pour un appartement avec un nombre maximum d'occupants et par semaine, sans abattement, ni réduction.

Réductions :

Les réductions pour enfants partageant la chambre d'un adulte varient selon l'âge atteint à la date de début du séjour.

Réductions enfants :

A Mègève :

moins de 2 ans = **gratuit**

de 2 à 5 ans révolus = - **100 €** par semaine

de 6 à 13 ans révolus = - **70 €** par semaine

A Juan-les-Pins :

moins de 6 ans = **gratuit**

de 6 à 11 ans révolus = - **50 %**

- **Occupant seul une chambre** : le supplément, quelle que soit la période, est de **90 €** par semaine.

IV - RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Possibilité de régler votre séjour par chèque, par chèques vacances (renseignez vous auprès de votre mutuelle) ou paiement à distance (en complétant le cadre réservé sur le bulletin de réservation).

• Montant des acomptes :

- pension : **76 €** par personne et par semaine

- location : **76 €** par appartement et par semaine

• Composition d'un dossier de réservation :

- un bulletin de réservation par séjour,

- un moyen de paiement représentant l'acompte (chèques à l'ordre de l'ATSCAF Fédérale),

- La photocopie de la ou des cartes ATSCAF ou du justificatif d'adhésion.

• Tout dossier incomplet sera retourné.

Adressez ce dossier à :

ATSCAF FÉDÉRALE, SECTEUR DES SÉJOURS, 2 RUE NEUVE-SAINT-PIERRE, 75004 PARIS.

- **Règlement du solde** : Sans rappel de notre part, le SOLDE devra être SPONTANÉMENT réglé au plus tard 30 JOURS avant la date du départ. Faute de règlement après la date limite indiquée, votre réservation sera annulée et les acomptes retenus à titre de dédommagement.

V - ANNULATION ET INTERRUPTION DE SÉJOUR

1. Annulation avant le séjour :

a) Toute annulation plus de 30 jours avant le début du séjour donne lieu au remboursement des sommes versées moins :

- **30 €** par personne et par semaine s'il s'agit d'une pension

- **46 €** par appartement et par semaine s'il s'agit d'une location.

b) Toute annulation pendant la période de 30 jours précédant le début du séjour ne donne lieu à aucun remboursement. Vous restez redevable de l'intégralité du prix du séjour mais vous bénéficiez cependant automatiquement d'une assurance annulation auprès de la compagnie d'assurance Générali France (contrat n° 63.111.116.R), pendant la période des trente jours avant le séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF.

Sous réserve des dispositions du contrat* l'assureur vous remboursera les sommes versées, pour les motifs suivants :

- **Maladie grave, accident ou décès** : de vous-même, de votre conjoint (ou de la personne vous accompagnant sous réserve qu'elle figure sur la même facture), de vos ascendants ou descendants directs et/ou de ceux de votre conjoint ou de la personne vous accompagnant, de vos gendres, belles-filles.

- **Destructions** : Dommages matériels importants atteignant l'assuré dans ses biens propres, ou dans ses locaux professionnels s'il exerce une profession libérale ou dirige une entreprise, et nécessitant impérativement sa présence.

- **Réquisition par le ministère.**

* **A l'exception des cas suivants :**

- Etat de grossesse et toutes complications dues à cet état, fausse-couche, accouchement et suite, I.V.G.,

- Maladie antérieure ou chronique à la souscription du contrat, accident non consolidé au moment du départ,

- Nécessité d'effectuer une cure, un traitement esthétique, psychique ou psychothérapeutique, y compris dépression nerveuse,

- Contre-indication de vaccination ou de voyage,

- Accident occasionné par la pratique de certains sports dangereux : Varappe, bobsleigh, skéléton, hockey sur glace, plongée sous-marine, tous sports aériens,

- Guerre civile ou étrangère, émeutes, mouvements populaires,

- Participation volontaire d'une personne assurée à des émeutes ou grèves,

- Désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,

- Alcoolisme, ivresse, usage de médicaments, de drogues ou de stupéfiants non prescrits médicalement,

- Tout acte intentionnel pouvant entraîner la garantie du contrat.

* **Démarches à effectuer :**

- **Déclarer le sinistre dans les 48 HEURES après en avoir eu connaissance, directement au secteur des Séjours- ATSCAF, 2 rue Neuve-Saint-Pierre, 75004 PARIS.**

2. Interruption en cours de séjour :

Vous bénéficiez automatiquement d'une assurance interruption pendant votre séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF dûment justifiée :

* Démarches à effectuer : cf. « Annulation avant le séjour ».

* Remboursement au prorata temporis à compter du jour suivant l'événement.

VI - ASSURANCE- ATSCAF

• Du fait de votre adhésion à l'ATSCAF, vous êtes assuré pour les accidents au titre de la pratique sportive, ski inclus, par la Mutuelle des Sportifs (faire l'avance des frais et une déclaration auprès de cet organisme-contrat n° 657). Vous pouvez obtenir à des conditions préférentielles une carte neige qui vous assure une couverture supérieure et sans avance d'argent. Pour l'obtenir, renseignez-vous auprès du secteur des Séjours.

IMPORTANT : L'ATSCAF dégage sa RESPONSABILITE pour les sinistres consécutifs aux CHUTES DE NEIGE des toits et survenant sur les PAR-KINGS de nos établissements.

Séjours à thème et réductions

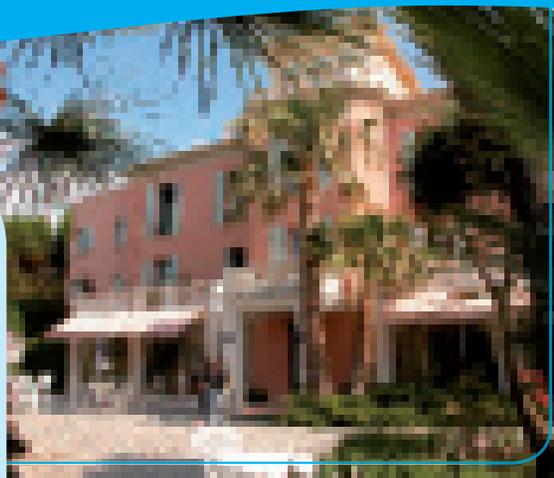
ÉTÉ 2008

JUAN-LES-PINS

**Pour tout séjour réservé, PROMOTION EXCEPTIONNELLE
« Spécial 60^e anniversaire »
avec 20 % de réduction* sur toute la saison (*hors suppléments)**

Lors de votre séjour dans notre centre de vacances « Le Fournel », vous pouvez profiter de réductions très intéressantes (jusqu'à 20% sur les tarifs publics) pour les baptêmes de plongée, ski nautique, parachute ascensionnel ou sortie kayak sur toute la saison. Inscriptions sur place.

Nous pouvons également vous faire bénéficier de notre partenariat avec Thalazur, pour suivre des soins dans leur centre d'Antibes (de 10 à 15 % de réduction sur les tarifs publics). Les réservations des soins devront se faire au moins 3 semaines avant le début du séjour directement auprès de notre correspondant Thalazur : **Marie-France ASTIER Tél. : 01 30 56 63 13.**



SEIGNOSSE

SÉJOUR GOLFIQUE « CLE EN MAINS » POUR LES GROUPES

Nous pouvons vous organiser un séjour d'une semaine à thématique golfique aux dates de votre choix (hors vacances scolaires de juillet et août) qui comprend l'hébergement pour 7 nuits, 5 green-fees, en demi-pension (petits déjeuners et diners).

Tarif par personne : 550 € (tarif accompagnateur : 340 €).

N'hésitez pas à nous contacter au moins 30 jours avant le début du séjour.

OPEN DOUBLE de GOLF

Créé depuis 2006, cette compétition sportive est ouverte à tous, adhérents de l'ATSCAF et licenciés à la FFG

- ▶ Période : du 23/09 au 27/09/2008
- ▶ Prix : 330 € par personne (hébergement, green-fees, 4 petits-déjeuners et 4 repas)
- ▶ Supplément personne seule : 45 €.
- ▶ Niveau : licencié FFG.
- ▶ Date de clôture des inscriptions : 1 mois avant le début du séjour.

Possibilité de prolonger le séjour moyennant un supplément (tarifs au prorata sur revue « Séjours et Détours été 2008 »).

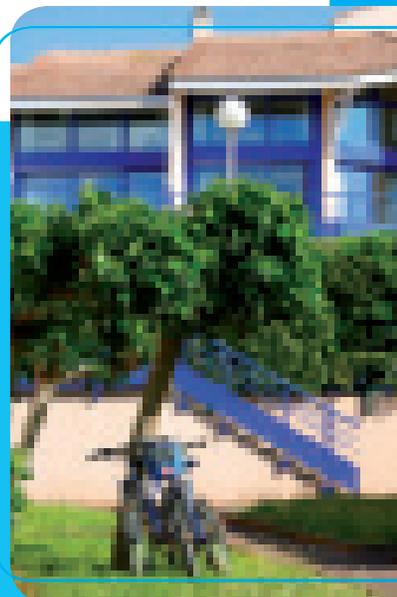
Inscription sur bulletin de réservation Spécial Open double de Golf, cf sur www.atscaf.fr

NOUVEAUTÉ : Trophée de TENNIS

Cette compétition (simple messieurs, simple dames, double messieurs et double mixte) est organisée sur 3 jours dans le cadre d'un hébergement en demi-pension (4 petits-déjeuners et 4 repas) du mardi 16 au samedi 20/09/2008;

- Prix joueur : 230 € par personne avec hébergement et accès aux courts
- Prix accompagnateur : 210 € par personne avec hébergement
- Supplément personne seule : 45 €
- Pour tous niveaux.

Possibilité d'anticiper ou de prolonger votre séjour (tarifs au prorata sur revue « Séjours et Détours été 2008 »).



**Pour toutes ces offres, contactez-nous au 01.53.17.85.50.
Nos disponibilités sur www.atscaf.fr**

MEGEVE

Promotion spéciale enfants pour les périodes du 05/07/2008 au 12/07/2008 et du 09/08/2008 au 23/08/2008.

GRATUIT pour les enfants de 0 à 6 ans

50 % de réduction pour les enfants de 6 à 12 ans



Vous êtes nouvel adhérent de l'ATSCAF ou adhérent depuis plusieurs années et vous souhaitez réserver un séjour dans l'un de nos centres de vacances ; où vous adresser ?, comment procéder ?, à quel moment devez-vous réserver ?, que se passe-t-il en cas de modification ou d'annulation de votre séjour ?... Vous trouverez les réponses à toutes ces questions dans cette nouvelle fiche de renseignements.

I/ Que propose l'ATSCAF ?

Des vacances sportives, culturelles ou de loisirs... en séjour simple (individuel ou groupe) ou en séjour à thème

Avec en fonction du lieu choisi : des formules adaptées à vos envies Pour des vacances farniente :		
L'ATSCAF dispose d'un patrimoine exceptionnel dans des sites remarquables. Cinq centres à la Mer et à la Montagne et plusieurs formules.	à la montagne	à la mer
	<p>Saison hiver En pension complète : Méribel (Savoie, 1 600 m) : « L'Altitude 1 600 », ouvert en décembre (à partir des vacances de Noël) jusqu'à mi-avril - capacité : 41 chambres de 2 à 6 personnes avec bain, wc et téléphone dont 6 chambres mezzanine de 4 à 6 personnes et 6 chambres lavabo de 5 personnes ; bar, discothèque, salle de jeux, salle de tv, billard, local à ski ; Val d'Isère (Savoie, 1 850 m) : « Le Perce-Neige », ouvert en décembre (à partir des vacances de Noël) jusqu'à début mai. RENOVE en 2007, capacité : 35 chambres de 2 à 6 personnes dont 23 en douche-wc et 12 en bain-wc ; discothèque, salle de jeux, 2 salles de tv, local à ski.</p>	<p>Saison hiver et été En pension complète : Megève (Haute-Savoie, 1 100 m) : « Les Prés fleuris », ouvert en décembre (à partir des vacances de Noël) jusqu'à fin mars et de début juillet jusqu'à la 3^e semaine d'août - Capacité : 25 chambres de 2 à 4 personnes-dont 14 en douche-wc et 11 en bain-wc - bar, salle de tv.</p>

Pour des vacances sportives... : des séjours à thème sont organisés régulièrement dans les centres ATSCAF. L'hiver : stages de raquettes, l'été : randonnées, stages et compétitions de golf, tennis...

Pour des vacances culturelles... : des stages photos, bridge, écriture etc. sont proposés aux adhérents ; renseignez-vous auprès du secteur de la Culture au 01 53 17 85 62

II/ Où me renseigner pour plus d'informations ?

- Dans le catalogue tarifaire édité par l'ATSCAF, « Séjours et Détours » 2 fois dans l'année : (en septembre pour la saison hiver ; en décembre pour la saison été) et adressé à l'adhérent à jour de sa cotisation,
- également sur le Site internet ATSCAF : www.atscaf.fr

III/ Si je suis intéressé(e), que dois-je faire ?

1/ M'informer des disponibilités sur notre site www.atscaf.fr, ou de 9 h à 17 h 30 du lundi au vendredi directement auprès des personnes du secteur des Séjours 2 rue Neuve Saint Pierre 75004 Paris, Tél. 01 53 17 85 50, Fax : 01 53 17 85 90, atscaf-sejours@finances.gouv.fr

2/ Adhérer à l'ATSCAF et être à jour de ma cotisation annuelle.

Chaque personne inscrite pour le séjour doit être adhérente à l'association à l'exception des enfants de moins de 16 ans.

Pour cela, il suffit simplement que je prenne contact avec le délégué ATSCAF du lieu dans lequel je réside ; coordonnées disponibles auprès du secteur des Séjours ou sur www.atscaf.fr

3/ M'inscrire ?

Les formalités : Pour un séjour, en individuel ou en famille :	Et si je veux partir en groupe... :
<p>à quelle date ? dès la réception du catalogue de tarification, « Séjours et Détours »</p>	<p>à quelle date ? <u>pour les séjours d'hiver</u> = avant les inscriptions individuelles, au cours du mois de mai jusqu'à début septembre. <u>Pour les séjours d'été</u> = avant les inscriptions individuelles.</p>
<p>comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>par courrier IMPÉRATIVEMENT</u> après avoir complété le bulletin de réservation de la saison concernée, inséré dans le catalogue et disponible sur atscaf.fr, j'adresse ce document au secteur des Séjours de la Fédération accompagné du chèque d'acompte (76 euros par personne en pension et 76 euros par appartement en location) et des photocopies de toutes les adhésions ou justificatifs d'adhésion des personnes inscrites. Je peux régler par carte bancaire à distance. <p>IMPORTANT : nécessité d'utiliser le bulletin de réservation actualisé pour la saison.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je peux également mettre 1 <u>option</u> par téléphone, fax et messagerie électronique = à partir de la mi novembre, pour les séjours hiver. ATTENTION : ces options doivent être confirmées dans les 8 jours par un courrier avec versement de l'acompte. 	<p>comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>par courrier</u> = dès réception du contrat (à demander au secteur des séjours a/c du mois de mai pour l'hiver pour les nouveaux groupes). Après avoir complété le contrat de réservation, le responsable de groupe doit l'adresser au secteur des Séjours de la Fédération accompagné du chèque d'acompte de 25 % du montant total du séjour et des photocopies de toutes les adhésions ou justificatifs d'adhésion des personnes inscrites. Solde à envoyer 15 jours avant le départ. • <u>par option téléphonique, fax et mail</u> = ATTENTION : ces options doivent être confirmées par retour du contrat groupe accompagné du versement de l'acompte.
<p>Les conditions d'inscription : Je dois être adhérent(e) à l'association, pour l'année en cours.</p>	<p>Les conditions d'inscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>minimum 20</u> personnes pour l'hiver, 15 personnes pour l'été (hors Seignosse), adultes uniquement • <u>contingent de chambres</u> fixé par la fédération • <u>adhésion ATSCAF</u> individuelle
<p>Les tarifs sont publiés sur les revues « Séjours et Détours » Hiver et Été et peuvent être consultés sur le site atscaf.fr</p>	<p>Les tarifs : -10% par rapport aux tarifs individuels sauf en chambre double et en chambre seule (pour Juan, sur TOUS les tarifs hors suppléments)</p>
<p>Confirmation du séjour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>pré-confirmation</u> : Je suis informé(e) de la disponibilité de séjour aux dates demandées et sur le centre souhaité par l'envoi d'une pré-confirmation par le secteur des séjours. ATTENTION : cette pré-confirmation n'est utilisée que pendant les premières semaines qui suivent la publication du catalogue tarifaire, puisqu'elle permet d'informer au plus vite l'adhérent sans attendre la confirmation du séjour. • <u>confirmation</u> : par l'envoi courrier. 	<p>Confirmation du séjour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>pré-confirmation</u> : le responsable du groupe est informé de l'accord du secteur des séjours sur le centre, les dates et le nombre de places disponibles • <u>confirmation</u> : par l'envoi du contrat signé.
<p>Solde : à régler 30 jours au plus tard avant la date du séjour.</p>	<p>Solde : à régler 15 jours au plus tard avant la date du séjour</p>

IV/ Que dois-je faire en cas de modification ou d'annulation de mon séjour ?

Je dois avertir le secteur des séjours dans les 48 heures.
Les modalités de remboursement du séjour sont détaillées au dos du bulletin de réservation dans les conditions générales (cf. §V).



Dernière minute

Une nouvelle croisière « Costa »
du 22 au 28 Septembre 2008 (8 jours)
Prix à partir de 875 €

« Magique Méditerranée » : sur le Costa Concordia
Nice - Barcelone - Palma - Tunis - Malte - Palerme - Rome - Nice

Nouvelles du secteur Tourisme

Voyages 2008

“ Le voyage Sichuan Tibet prévu en Juillet a été déprogrammé du fait de l'impossibilité d'obtenir des visas pour ces régions après les événements qui s'y sont déroulés, le séisme qui vient de toucher durement le Sichuan aurait de tout façon entraîné son annulation.

- Le voyage Argentine du Nord prévu en septembre est annulé par manque de participants, mais un voyage mythique en Patagonie avec la croisière jusqu'au Cap Horn et l'approche du Fitz Roy est programmé en Mars 2009.

- Les circuits Mauritanie et Marchés de Noël sont déprogrammés.

- Tous les voyages de la fin de l'année 2008 sont complets :

Parcs Ouest des Etats-Unis, du 05 au 21 septembre

Rhodes et les îles grecques, du 13 au 27 septembre

Yunnan Tonkin, du 13 octobre au 04 novembre

Les 5 croisières « spécial 60 ans de l'ATSCAF, »

du 05 au 15 novembre, du 12 au 22 novembre, du 19 au

29 novembre, du 26 novembre au 06 décembre et du

03 au 13 décembre.

ATTENTION ! Pour ces voyages, inscription en liste d'attente seulement mais attention des places peuvent se libérer suites à des annulations. N'hésitez pas à nous consulter !

ATSCAF Tourisme

Tél. : 01 53 17 85 80

Fax : 01 53 17 85 90

Email : atscaf-voyages@finances.gouv.fr

Demandez le programme !...

Nom :

N° d'adhérent :

Adresse :

N° de téléphone (bureau et domicile) :

E-mail :

Programmes demandés :

Programme des voyages 2009

◀ JANVIER ▶

> **MALI Tombouctou « Pays Dogon »** du 10 au 23 janvier (14 jours) - **Prix : 3 075 €**



Du majestueux fleuve Niger à Tombouctou... une Afrique authentique et haute en couleurs !

Itinéraire : Paris - Bamako - Ségou - Djenné - Mopti - Shanga - Pays Dogon - Mopti - Tombouctou - Mopti - San - Ségou - Bamako - Paris.

> **NICARAGUA** du 17 au 28 janvier (12 jours) - **Prix : 2 495 €**

• **Nouveauté**

Un pays qui commence à s'ouvrir au tourisme et à proposer ses riches-

ses : des villes coloniales, des marchés colorés, des volcans majestueux et une nature généreuse.

Itinéraire : Paris - Managua - Léon et ses demeures coloniales - La Montagne Noire - Matagalpa ses marchés - Granada : ses musées et ses maisons coloniales - Le Lac Nicaragua et ses îles - Les volcans Mombacho et Masaya - L'île d'Ometepe et ses pétroglyphes - San Juan Del Suret, la côte pacifique - Managua - Paris.

◀ FÉVRIER ▶

> **MEXIQUE COLONIAL** du 31 janvier au 14 février (15 jours) **Prix : 2 400 € • Nouveauté**

Un Mexique revisité avec la découverte de ses superbes villes coloniales et ses splendeurs baroques...

Itinéraire : Paris - Mexico - Teotihuacan - Alcoman - Tepotzoltan - Queretaro - San Miguel de Allende - Guanajuato - Morelia - lac de Patzcurao et l'île de Janitzio - El tajin - Papantitla - Veracruz - La Antigua - Coatepec - Xalapa - Puebla - Mexico - Paris.

> **LAOS** du 05 au 19 février (15 jours) - **Prix : 2 975 €**

Au fil du Mékong pour découvrir les minorités du Nord, les villes musées, les temples khmer, la nature luxuriante et les chutes du Mékong

Itinéraire : Paris - Bangkok - Chiang Mai - LAOS - Houeisay et les villages des minorités - Les grottes de Pak Ou - les temples et les musées de Luang Prabang - Les temples musées de Vientiane - Pakse et le plateau des Bolovens - Tadlo et les villages ethniques - le temple Khmer de Wat Pou - Les îles du Mékong et les chutes de Khone Pha Peng - Pakse et son musée - THAÏLANDE : Le temple khmer de Preah Vihar - Bangkok - En option possibilité d'extension à Bangkok - Paris.

> **COSTA RICA TREKKING** - Dates, prix et programme à l'étude • **Nouveauté**

◀ MARS ▶

> **THAÏLANDE** - Première quinzaine de Mars 2009 (15 jours) - **Prix : environ 1 850 €**

Un concentré épicé et séduisant, à l'image du pays favori des amoureux d'Asie, des splendeurs nostalgiques des royaumes siamois aux temples khmer de la région de l'Est.

Itinéraire : Paris - Bangkok, ses palais et ses temples - le site de Sri Satchanalai - Les temples de Sukhotai, Lopburi et Saraburi - Korat et les temples khmer de la région de l'Est - Surin - Ayuthaya - Bangkok - En option, possibilité d'extension au bord de la mer - Paris.



> **PATAGONIE** du 23 mars au 05 avril (14 jours) - **Prix : 3 985 €**

Voyage spécial nature ; paradis des photographes et des amoureux des espaces vierges. Lacs colorés et fjords impressionnants, parmi les glaciers éternels aux couleurs scintillantes avec une croisière mythique jusqu'au Cap Horn et pour terminer le Fitz Roy.

Itinéraire : Paris - Madrid - Buenos Aires - Ushuaia - Croisière sur le Mare Australis - Le Cap Horn - La Baie Wulaia - Le Canal de Beagle - Les glaciers Pia et Garibaldi - L'île Magdalena - Punta Arenas - Puerto Natales - Le Parc Torre del Paine - El Calafate - Le Glacier Perito Moreno - Le Lac Argentino. La Péninsule de Magallanes - Le Glacier Upsala - La Baie d'Onelli - El Chalten et le Fitz Roy. El Calafate - Buenos Aires - Madrid - Paris.

◀ AVRIL ▶

> **SIKKIM-BOUTHAN** dates en préparation (18 jours)

Prix : environ 4 800 € • Nouveauté

Voyage exceptionnel chargé de spiritualité avec des monastères qui ont pour toile de fond les neiges éternelles et avec un authentique festival à Paro.

Itinéraire : Paris - Delhi - Darjeeling, les monastères et les plantations de thé - SIKKIM - Gangtok et ses sanctuaires - Les monastères de Rumtek et Kalimpong - BOUTHAN - Thimphu - Le festival de Paro - Delhi - En option possibilité d'extension à Agra - Delhi - Paris.

> **IRAN** du 17 avril au 1^{er} mai (15 jours) - **Prix : 2 720 €**

De la Perse antique à l'Iran moderne, de Téhéran à Shiraz, de Persepolis à Ispahan, toutes les splendeurs d'un pays très attachant et très hospitalier.

Itinéraire : Paris - Téhéran - Kerman - Mahan - Yazd - Abarqu - Parsagade - Shiraz-Persépolis - Izad Khast - Ispahan - Kashan - Abyanek - Qom - Téhéran - Paris.

◀ MAI ▶

> **ARMENIE** du 9 au 17 mai (9 jours) - **Prix : 1 680 € environ • Nouveauté**

Une nouvelle destination hors des sentiers battus avec de somptueux paysages dominés par le mont Ararat et un patrimoine architectural digne d'une histoire pluri-millénaire.

Itinéraire : Paris - Erevan - Etchmiadzine - Zvartnots - Garni - Kotayk et le canyon de la rivière Azat - Guerhard - Agaratk - Aruch - Gyumri - Odzoune - Haghpat - Sanahin - Toumanyar - Goshnavank - Haghartsine - lac Sevan - Selim - Noravank - Korv Virap - au pied du mont Ararat - Hamber - monastères de Saghmossavank et de Hovhanavank - Erevan - Paris.

> **ETATS BALTES : Estonie, Lituanie, Lettonie** (8 jours) du 17 au 24 mai - **Prix : 1 595 €**

Les pays baltes avec les villes hanséatiques ravissent par leur originalité, leur harmonie et leur charme.

Itinéraire : Paris - Tallinn capitale de l'Estonie - Le château de Sigulda - Lettonie : Riga et ses églises - Le Palais de Rundale - Lituanie : Kaunas et ses musées - Le monastère de Pazaisslis - Le musée ethnographique de Rumisiskis - Vilnius et sa vieille ville - Paris

◀ JUIN ▶

> **ESPAGNE : de Madrid à St-Jacques de Compostelle** du 7 au 14 juin (8 jours) - **Prix : 1 580 € • Nouveauté**

De la capitale espagnole et des environs à St-Jacques de Compostelle... un circuit inédit à la découverte de la sèche Castille et de la douce Galice, des visages très différents de l'Espagne.

Itinéraire : Paris - Madrid - Tolède, monastère de l'Escorial - Avila - Salamanca - Léon - Vilafranca del Bierzo - Monte del gozo - St-Jacques de Compostelle - les fjords bas des Ria Bajas - Santa Uxia de Riviera - Pontevedra - plage de la Lena et le sanctuaire de la Pelerina les jardins de palis de de Oca et Vista Alegre de Ribadulla - St-Jacques - Paris.

> AUSTRALIE, dates en préparation (14 jours) - Prix : 3 565 €



Paradis de l'écologie et des grands espaces, l'Australie reste un mythe souvent inaccessible. Ce voyage spécial budget vous permettra de réaliser un rêve

Itinéraire : Paris - Londres - Sydney et son port - Les Blue Mountains - Sydney - Ayers Rock lieu sacré des aborigènes - Bivouac - Kings Canyon et ses gorges - Alice Springs et la culture arborigène - Cairns et la grande barrière de corail - Croisière dans le lagon - Cairns - Londres - Paris.

◀ JUILLET ▶

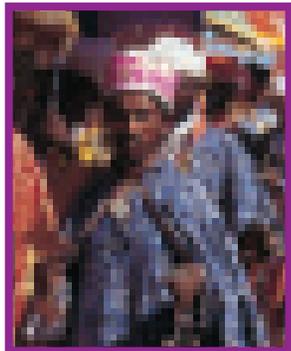
> SRI LANKA « Spécial enfants » du 7 au 19 juillet (13 jours) - Prix : 2 195 € - Prix enfants (- 12 ans) : 1 650 € • **Nouveauté**

Culture, nature, animaux et rencontres avec la population pour le bonheur des enfants.

Itinéraire : Paris - Colombo - Negombola ville et promenade en bateau sur les canaux - Sirigya et la forteresse avec les fresques des Demoiselles - Habarana : promenade à dos d'éléphant - le site de Polonnarawa et un atelier de sculpture sur bois - Les grottes sacrées de Dambulla - le jardin des épices de Matale - Kandy : le temple de la Dent de Bouddha et des danses traditionnelles - le jardin botanique de Peradeniya - l'orphelinat des éléphants de Pinnawela - le train de Kandy à Gampola - les plantations de thé de Nuwara Eliya - safari dans la réserve de Udawalawe - visite d'une école à Tissamaharama - Hikkaduwa et la mer - En option séjour balnéaire à Hikkaduwa - Colombo - Paris.

◀ SEPTEMBRE ▶

> ETHIOPIE (fêtes du Meksal à Adis Abeba), du 25 septembre au 9 octobre (15 jours) - Prix : 3 125 € environ • **Nouveauté**



A la rencontre d'une autre Afrique, unique avec la riche histoire de l'Abyssinie, la beauté de ses paysages et la possibilité d'une extension pour découvrir des sites parmi les plus étranges de la planète...

Itinéraire : Paris - Adis Abeba et la fête du Meksal - la route historique : Lalibela Bahar Dar et les chutes du Nil Bleu - le Lac Tana - Gondar, le parc national du Siemens - Axoum - les hauts plateaux et la région de Hawzien - les églises rupestres de Garalta - Mekele - Adis Ababa - Paris.

En option extension de 4 jours de randonnée dans le désert du Danakil avec trois sites tout à fait exceptionnels : le lac salé de Karoum et ses caravanes de sel, l'île volcanique du Dalol et ses surprenantes couleurs et le volcan Erta Alé et son lac de lave.

> OUBÉKISTAN dates et prix en préparation

Au cœur de l'Asie centrale, la découverte des légendaires cités de la route de la soie

Itinéraire : Paris - Tashkent la capitale ouzbeke - Khiva et ses remparts - Boukhara : ses medersas, sa citadelle - Samarcande : la place du Reghistan, les mausolées et le bazar - Tashkent - Paris.

> AFRIQUE DU SUD, 12 jours. Dates et prix en préparation.

Du cap de Bonne Espérance au Parc Kruger, tous les visages de « l'Afrique en un seul pays »

Itinéraire : Paris - Johannesburg - le Cap de Bonne Espérance - Cap Town - Route des vins - Durbàn réserve d'Hluhluwe - Zwaziland - Pigg's Peak et le Drakensberg - Parc Kruger - Réserve privée de Kapana - Blyde River Canyon - Pilgrim's Rest - Pretoria - Soweto - Johannesburg - Paris

> ALLEMAGNE ET LE FESTIVAL BEETHOVEN, (6 jours). Dates et prix en préparation.

Le Rhin classique et le festival de Beethoven dans la région de Bonn.

Itinéraire : Bonn - Cologne et sa cathédrale - Coblenze et le Rhin - Croisière sur le Rhin avec la Lorelei - 2 concerts - Paris

◀ OCTOBRE ▶

Le voyage de l'année !

Après l'étonnant succès de la croisière du 60^e anniversaire de l'ATSCAF, l'ATSCAF envisage de vous proposer un autre voyage que vous découvrirez dans une prochaine revue ASV.

◀ NOVEMBRE ▶

> BIRMANIE et les fêtes du Lac Inle (18 jours) - Dates et prix en préparation.

Un voyage spécial afin de montrer au peuple birman que les voyageurs sont aussi là pour les soutenir, après les dures épreuves qu'ils viennent de connaître

Itinéraire : Paris - Bangkok - Yangon et ses pagodes - Le Rocher d'or, lieu de pèlerinage si important - L'ancienne capitale Bago - Mandalay : ses artisans et ses pagodes - Monywa : ses grottes et ses temples - promenade en bateau sur l'Irrawaddy - la vallée des Rubis à Mogkok - le sanctuaire de Mont Popoa - les pagodes de Pagan - les fêtes du lac Inle - le site de Kaku - Yangon - Possibilité d'extension (8 jours dans la province de l'Arakan et sur la plage de Ngapali) - Paris

> INDE du NORD Rajasthan (Foire de Pushkar), (22 jours) - Dates et prix en préparation • **Nouveauté**

Pour découvrir ou redécouvrir ce pays magique, un circuit exceptionnel avec les plus beaux sites de l'Inde du Nord et du Rajasthan, avec la célèbre foire de Pushkar et des étapes inédites à Lucknow, Amritsar, le pays des sikhs et le fameux Parc de Ranthanbore.

Itinéraire : Paris - Delhi - Lucknow - Benares - Khajurao - Orcha - Agra - Sawai Madopur et le parc de Ranthanbore - Jaipur - la foire aux chameaux de Pushkar - Deogarh - Udaipur - Amber - Neemrana - Amritsar - Delhi - Paris.

◀ DECEMBRE ▶

> CUBA (13 jours) - Dates et prix en préparation.

Cuba, c'est la musique, les couleurs, les vieilles voitures, mais aussi les villes coloniales et une belle nature. Cuba commence à changer et il faut en profiter avant un tourisme trop massif

Itinéraire : Paris - Santiago de Cuba et sa vieille ville - le parc national de Bacanao et les anciennes plantations de café - Guadalavara et la nécropole des indiens tainos - Camaguey, ses musées et ses églises - Trinidad et sa ville coloniale - Cienfuegos, son théâtre, sa cathédrale et son jardin botanique - le mausolée de Ché Guevara à Santa Clara - La Havanne - Vinales, la région du tabac - la réserve de la biosphère de La Moka - La Havanne - Possibilité d'extension balnéaire sur les plages de l'Est - Paris.

IMPORTANT

Les inscriptions à ces voyages ne peuvent être prises qu'à la parution du programme détaillé de chaque circuit qui en précise le déroulement, les prestations, les conditions de vente et le prix.

Aucune pré inscription ou option ne sera prise en compte.

Pour une parfaite information de ses adhérents, l'ATSCAF ne publie ces programmes détaillés que lorsque les prestations prévues (hôtels, vols, visites, etc.) sont confirmées et garanties. La parution des programmes est donc échelonnée dans le temps. Pour être sûr de les recevoir, si vous ne l'avez déjà fait, demandez-les dès à présent... et n'oubliez pas d'indiquer votre numéro d'adhérent et votre adresse e-mail !

Attention certains programmes paraîtront dès le mois de juin 2008 !

L'ATSCAF a choisi



... choisissez l'ATSCAF !

Club Med

Contactez le 01 53 17 85 80

VVF
VACANCES

Réservation au 08 25 808 808
Code partenaire 10 698

**8 % de réduction
sur les prix catalogues***

● L'ÉQUIPE DU SERVICE AGENCES :

Responsable : Marie-Claude RAYNAL

Tél. 01 53 17 85 84 – Fax : 01 53 17 85 90 – marie-claude.raynal@finances.gouv.fr

● VOS CONTACTS PAR AGENCE :

Sophie BUISSON - Tél. 01 53 17 85 87 - sophie.buisson@finances.gouv.fr

Agences FRAM (Baléares, Espagne, Canaries, Portugal, Madère, Grèce, Chypre, Crète), KUONI, VACANCES FABULEUSES, SCANDITOURS/CELTICTOURS, TRANSTOURS, MARSANS, MARMARA.

Lisa FINUCCI - Tél. 01 53 17 85 86 - sylvie.finucci@finances.gouv.fr

Agences FRAM (longs courriers), DONATELLO, Croisières COSTA, CROISIEUROPE

Nathalie MORAOU - Tél. 01 53 17 85 83 - nathalie.moraou@finances.gouv.fr

Agences JET TOURS (moyens courriers, Eldorado), LOOK VOYAGES, EURO PAULI, VISIT FRANCE, VISIT EUROPE, ASIA, BENNETT, VACANCES TRANSAT.

Marie-Claude RAYNAL - Tél. 01 53 17 85 84 - marie-claude.raynal@finances.gouv.fr

Agences FRAM (Maroc, Tunisie, Egypte, Israël, Turquie, Bulgarie, Croatie, Italie, Sicile, Malte, autocars), JET TOURS (longs courriers), HELIADES, AUSTRAL LAGONS et TUI.

**ATSCAF TOURISME
SERVICE AGENCES**

Bureaux ouverts
de 9h à 17h30
et de 9h à 17h
en juillet et août
2, rue Neuve-Saint-Pierre

75004 PARIS

Tél. 01 53 17 85 80

Fax : 01 53 17 85 90

atscaf-voyages@finances.gouv.fr

et sur le site internet :

www.atscaf.fr

toutes les promotions et
tous les liens
avec nos voyageurs

* cette réduction s'applique uniquement sur le forfait principal à l'exclusion de toutes autres prestations (notamment frais de visas, taxes aériennes, portuaires, et de sécurité, assurances, excursions, transport SNCF, suppléments vols, vols intérieurs hors forfait, transferts...).

De la route du poisson à la route des vins

L'équipe ATSCAF de Bourgogne



Daniel Martin, Président
de l'ATSCAF de Saône et Loire



“L

es délégations étaient accueillies par le Président de la section locale, David MARTIN qui tenait des ballons bleus dans les mains, ce qui donnait le ton dès le départ, l'arrivée au congrès était remarquable et attendue. « Les cht'is » étaient bien là au complet contents

de retrouver les autres délégations venues de toutes les contrées de France et de Navarre ...

Après le travail sérieux et responsable des différentes commissions, la convivialité était au rendez-vous : visite de caves des vins du Mâconnais, arrêt devant la célèbre Roche de Solutré et, le soir, gala dans un magnifique château. Avant cette soirée de gala, une cérémonie exceptionnelle, jamais vécue pour la plupart des participants a été organisée : l'intronisation dans la confrérie Mâconnaise de Saint-Vincent de MM. BEDENNE, fondateur de l'ATSCAF, Jean-François VERDIER, Directeur des personnels et de l'adaptation de l'environnement professionnel, et de François CLINET, Président de l'ATSCAF fédérale.

Les « cht'is » adressent leurs sincères remerciements pour cet accueil à MACON et l'organisation de ce congrès qui a marqué un anniversaire important pour notre association.

BRAVO à l'ATSCAF de SAONE-ET-LOIRE. Tous les participants au congrès s'associent à la délégation du NORD PAS-DE-CALAIS pour dire que c'était un beau congrès. ▀

Le NORD PAS-DE-CALAIS s'est rendu en délégation au congrès du 60^e anniversaire de l'ATSCAF qui s'est déroulé à MACON.

Après la remarquable organisation du congrès précédent par la section ATSCAF de BOULOGNE-SUR-MER, le défi a été relevé par la section ATSCAF de SAONE-ET-LOIRE.

Marie-Odile Campagne
Trésorière fédérale adjointe

■ PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ORIENTATION DU 13 MARS 2008

L'assemblée générale d'orientation est ouverte par Catherine Vernier et Michel Guiraud, administrateurs fédéraux et animateurs des débats. Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des congressistes, ils laissent la parole à Daniel Martin, président de l'ATSCAF Saône-et-Loire. Celui-ci fait part de sa grande fierté d'accueillir, qui plus est pour son 60^e anniversaire, l'assemblée générale fédérale dans la ville de Mâcon, elle aussi très honorée de recevoir une association du ministère des Finances.

François Clinet, Président de l'ATSCAF fédérale remercie à son tour Daniel Martin pour la qualité de l'organisation et pour son investissement de plusieurs mois, entouré d'une équipe de bénévoles dynamique et efficace.

Des remerciements sont adressés au sénateur maire de Mâcon, M. Jean-Patrick Courtois, pour son accueil et son soutien financier, ainsi qu'aux partenaires GMF, BRED et MDS qui se sont associés à cette manifestation.

La présence du président fondateur de l'association M. René Bedenne associée pour cet anniversaire à celle de MM. Lagardère et Placade, anciens présidents fédéraux est saluée.

Les rapporteurs des commissions sont invités à venir rendre compte de leurs travaux.



1 - Commission tourisme :

Rapport présenté par Pascale Tarillon (ATSCAF Meurthe-et-Moselle).

Plusieurs thèmes d'orientation ont fait l'objet d'un examen au sein de la commission :

- quel type de voyage pour quel type de budget,

- quels enseignements tirer de l'opération spéciale « croisière en Egypte »,
- comment améliorer la communication et notamment le développement de l'information par le site internet.

La commission souhaite voir proposer plusieurs types de voyages :

- les voyages traditionnels pour une clientèle que l'on a su fidéliser aussi bien au niveau fédéral que local,
 - les voyages sportifs ou à thème pour un public plus jeune,
 - les voyages petit budget pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie.
- La commission estime que l'activité « voyage » ne doit pas avoir pour but de concurrencer le secteur commercial mais doit plutôt savoir répondre aux attentes des adhérents en innovant tout en recherchant le meilleur prix. Le succès de la croisière en Egypte du 60^e anniversaire de l'ATSCAF paraît être la parfaite illustration. La commission souhaite que ce type d'opération soit régulièrement renouvelé.

En complément des outils traditionnels comme la revue et le support papier, la messagerie électronique paraît être le moyen de communication le mieux adapté ; quant au site internet, il est très apprécié mais il convient de rechercher les moyens de rendre son utilisation plus systématique.

Le rapport ne suscitant pas de question, il est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

2 - Commission des sports :

Rapport présenté par André Poggio (ATSCAF Alpes de Haute-Provence) et Claude Pacreau (ATSCAF Douanes de Paris).

L'objectif fixé est de « sauver le soldat CNIF (Coupe Nationale Inter Finances) ». Pour cela, la commission a débattu sur les éléments de réflexion suivants :

a - Réflexion sur l'utilisation du montant des forfaits : actuellement, le montant des forfaits est reversé dans la subvention de fonctionnement. Une étude a été menée sur l'utilisation de ce montant pour augmenter les frais de réception et de déplacement de la CNIF.



Commission du tourisme :
Pascale Tarillon, à droite.



Commission des sports :
à gauche : André Poggio, et Claude Pacreau.



Commission de la culture : au milieu,
Éric Richard et Éric Delaporte.

La commission s'est prononcée pour une réévaluation de 15 % ; le poste CNIF serait ainsi augmenté de 19 011 €.

b - Réflexion concernant la discipline football : face au constat d'une diminution du nombre d'équipes engagées, la commission propose de créer le football à 7 (au lieu de 11) à titre expérimental pour les deux années à venir avec les règles suivantes :

- 10 joueurs maximum financiers ou apparentés
- un seul extérieur - une équipe par association
- jeu sur un demi terrain - deux mi-temps de 10 minutes - tacles interdits - carton jaune = expulsion pour tout le match.

Et selon une organisation modifiée :

- groupes de quatre équipes (toutes les équipes se rencontrant) - organisation tournante - un qualifié par groupe - 1^{er} tour au dernier trimestre de la saison en cours - 2^e tour au premier trimestre de la saison à venir - 4 équipes en finale.

c - Réflexion concernant la discipline tennis masculin : la commission propose de modifier le règlement à titre expérimental pour les deux ans à venir selon les modalités suivantes :

- nombre de joueurs : minimum 3, maximum 4,
- nombre de matchs : 3 simples (un point chacun) et 1 double (deux points).

Les avantages : pouvoir former une équipe avec moins de joueurs, réduire les besoins en courts et favoriser l'esprit d'équipe en valorisant le match en double.

La commission propose également de maintenir le règlement actuel des trophées nationaux qui sont réservés aux seuls agents financiers.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

3 - Commission de la culture :

Rapport présenté par Eric Delaporte (ATSCAF Paris) et Eric Richard (ATSCAF Savoie).

Les orientations proposées sont les suivantes :

Un maximum d'associations locales doivent pouvoir organiser les manifestations nationales avec l'aide de la fédération et des sections départementales les ayant déjà organisées. Des fiches techniques sont prévues à cet effet et sont disponibles à la fédération.

Certaines disciplines culturelles doivent pouvoir figurer au sein de manifestations sportives existantes comme par exemple les coupes régionales.

(c.f l'expérience de l'ATSCAF Paris qui a organisé, à l'occasion de la coupe du centre-ouest, une rencontre entre les compétiteurs et sa section œnologie.)

De nouveaux stages peuvent être mis en place ; la commission propose le thème « loisirs et créations », activité de plus en plus présente dans les associations locales. Ce stage sera décliné par thème chaque année ; il débutera par un stage « art floral » et un stage « encadrement ».

La manifestation « les jeux de l'esprit » va s'enrichir d'une nouvelle discipline : le poker qui vient s'ajouter à la belote, discipline récemment introduite.

Le rapport est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

4 - Commission des séjours :

Rapport présenté par Chantal Auter (ATSCAF Aveyron).

La commission estime qu'il conviendrait d'accentuer la communication sur les centres de vacances ;

Le besoin d'information de présentation des centres par les dépliants se fait ressentir (le support papier reste important malgré l'information faite sur le site internet).



Commission des séjours :
Chantal Auter.



Commission informatique et communication :
à droite, Patrick Machinal, derrière lui, Jean-Michel Aubert.

La souplesse des horaires de repas a été abordée et notamment le décalage du repas du soir pour les centres d'été de 19 h 30 à 20 h (sont concernés Juan-les-Pins et Megève).

Deux thèmes d'orientation ont par ailleurs fait l'objet d'une réflexion :

- la rénovation future du centre de Méribel,
- l'érosion lente du taux de remplissage des centres d'été et plus particulièrement de Megève.

D'après un récent sondage lancé auprès des adhérents sur la formule d'hébergement à adopter à Méribel : soit la location d'appartements sans restauration, soit une formule de séjour avec pension, il en ressort clairement que la majorité (68,6 %) préfère une formule avec pension, dont 74,3 % ont déjà séjourné dans nos centres d'hiver.

La commission propose de maintenir la formule actuelle de pension complète à Méribel et de rechercher des partenariats extérieurs proposant la formule location (sur la base du partenariat qui existe pour les appartements en Espagne).

Concernant le 2^e thème sur l'amélioration de la fréquentation des centres d'été, la constitution de groupes à thème semble être une des solutions.

Le rapport est soumis au vote et adopté avec une abstention et une voix contre.

5 - Commission informatique et communication :

Rapport présenté par Patrick Machinal (ATSCAF Bas-Rhin) et Jean-Michel Aubert (ATSCAF Haute-Garonne).

A propos de communication...

Dépliants : La commission propose d'établir un dépliant commun sur les cinq centres de vacances qui serait actualisé tous les deux ans. Sa diffusion

serait assurée de deux manières : par le biais de la revue ARTS-SPORTS-VOYAGES diffusée à tous les adhérents et sous forme de plaquette adressée aux présidents locaux. Il serait également mis en ligne sur le site atscaf.fr.

Affiches : maintenir les affiches, les adresser avec la revue trimestrielle et les diffuser aux différents centres de vacances.

Budget : la communication a un coût. Les réalisations affectent aussi bien le secteur des séjours que celui des voyages. Aussi, la commission pense que pour que le secteur puisse efficacement poursuivre son action, celui-ci doit pouvoir disposer de moyens à la hauteur de ses ambitions. Elle propose qu'une partie des marges obtenues sur l'activité séjours et voyages soit affectée à la communication.

Site atscaf.fr : création d'un comité éditorial fédéral afin d'améliorer la mise à jour du site.

A propos d'informatique...

Les débats se sont concentrés sur l'évolution du programme de saisie des adhésions.

A partir du 1^{er} septembre 2008, toutes les associations locales auront, sur internet ou intranet, le nouveau logiciel à leur disposition.

Les avantages de la nouvelle application sont nombreux (cf présentation détaillée en pages 4 et 5 de cet ASV) :

Un mode d'emploi de l'application sera élaboré par la fédération et un accompagnement lors de la mise en place est prévu.

Le rapport est soumis au vote et adopté à l'unanimité.



■ PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MARS 2008

M. Jean-François Verdier, Directeur des Personnels et de l'Adaptation à l'Environnement Professionnel (DPAEP), représentant le ministre, est venu rejoindre la tribune aux côtés de M. René Bedenne, président fondateur, M. François Clinet, président fédéral et M. Yannick Raimbault, secrétaire général.

La parole est ensuite donnée à François Clinet pour le discours introductif.

Celui-ci salue sans plus attendre les représentants du ministère à l'échelon national, régional ou local qui nous font l'honneur d'assister à cette assemblée générale commémorant le 60^e anniversaire de l'association. Il souligne l'action, au quotidien, des présidents des associations locales, des délégués, des bénévoles qui représentent les forces vives du réseau ATSCAF d'aujourd'hui et il évoque également les actions qui ont été entreprises au cours de l'année 2007 avant de parler d'avenir.

Trois faits marquants parmi tant d'autres ont retenu son attention :

- le détachement des personnels au 1^{er} février 2007,
- le chantier de rénovation du Perce Neige à Val-d'Isère d'avril à décembre, dont l'inauguration officielle est prévue le 6 mai,
- un contrôle URSSAF en fin d'année.

Ces trois étapes ont été franchies avec succès et riches d'enseignement. Elles mettent en évidence le fait que l'ATSCAF est une entreprise associative qui a toutefois des enjeux communs avec le monde de l'entreprise :

- elle doit avoir un modèle économique, c'est-à-dire une structure de ressources qui lui assure une certaine

pérennité, lui permette d'assurer ses charges en équilibrant ses comptes ;

- elle a des enjeux de management et de gestion des ressources humaines avec la particularité de devoir gérer des ressources salariées et des ressources bénévoles.

François Clinet précise que l'ATSCAF a cependant la chance d'avoir des atouts remarquables pour réussir : un patrimoine immobilier exceptionnel, des hommes dévoués et compétents, un savoir faire certain dans l'organisation.

Il conclut son allocution en soulignant que « les administrateurs de demain sont dans la salle. C'est à eux maintenant de relever le défi tant il est vrai qu'il n'y a de richesse que d'hommes ».

Jean-François Verdier prend ensuite la parole pour rendre hommage, tout d'abord, à René Bedenne, président fondateur, ainsi qu'à tous ceux qui lui ont succédé.

Il considère que l'action de l'association est exemplaire et ne voit pas de domaine pour lequel il pourrait dire « peut mieux faire ».

Il rappelle que l'ATSCAF a montré l'exemple dans la mise en place de la réforme statutaire des permanents et confirme que les autres structures associatives du ministère se verront appliquer le même changement.

Il continuera à soutenir sans réserve les initiatives de l'association et à participer avec un grand plaisir à ses différentes manifestations.

C'est au tour de Yannick Raimbault de se rendre au pupitre pour présenter, en images, le rapport d'activité.



Avant d'aborder les principaux événements des différents secteurs, il précise que le nombre global des adhérents est enfin reparti à la hausse puisqu'il enregistre une progression de 1279 adhérents par rapport à l'exercice antérieur (soit 47 965 adhérents).

- **Sports** : 8 trophées nationaux ont été organisés, regroupant chacun un nombre conséquent de participants.
- **Culture** : l'activité a été particulièrement intense cette année puisqu'aux traditionnels salons ou festivals, sont venus s'ajouter le prix de la nouvelle, le concours de la poésie et, dernière née des manifestations nationales, les premières rencontres œnologiques.
- **Séjours** : les résultats générés par l'exploitation des centres de vacances sont exceptionnels puisqu'ils dépassent, pour la 1^{re} fois, les 770 000 €.
- **Voyages** : l'exercice s'est achevé sur une baisse du résultat global d'environ 4 % avec un recul plus marqué pour les voyages « maison », essentiellement dû à une programmation plus resserrée du nombre de destinations.
- **Informatique et communication** : enfin, de nouveaux supports ont été mis en place pour la promotion des centres de vacances (affiches et dépliant de Seignosse). Le développement de la nouvelle application informatique pour la gestion des adhésions s'est poursuivi avec le déroulement de phases test auprès d'associations locales.

Le rapport d'activité est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le trésorier, René Martinez, est invité à venir présenter le rapport de trésorerie.

L'exercice présente un résultat d'exploitation positif de près de 490 000 € et un résultat final de 338 138 €, tous deux en nette augmentation par rapport aux chiffres de l'an dernier.

La subvention de fonctionnement versée par le ministère s'est maintenue à hauteur de 827 000 €.

Le calcul d'un certain nombre de ratios permet d'affirmer que l'autonomie financière de l'association est bonne. Le niveau de trésorerie et la capacité d'autofinancement de l'association lui permettront de réaliser dans le futur l'opération de rénovation du centre de vacances de Méribel.

François Quénat, commissaire aux comptes, succède à René Martinez pour la présentation du rapport de gestion. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle de l'actif de l'association.

Pierre Bérard, rapporteur de la commission de contrôle du secteur subventionné, propose de donner quitus au trésorier puisqu'aucune anomalie a été relevée.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité. Il est donné quitus au trésorier et décidé d'affecter le résultat en report à nouveau.

Pour le mot de la fin, René Bedenne est heureux de constater que ce congrès se termine dans la bonne humeur. Il a pu mesurer, au cours de ces rencontres, toute l'énergie et le dynamisme qui animent les acteurs du réseau. Il se réjouit des bons résultats de l'association et forme des vœux de poursuite de l'activité. ▀

Jeu concours Spécial 60^e anniversaire

1/ Quels sont les 2 parcours de golf utilisés lors du 16^e trophée ATSCAF de golf ?

2/ Qui dirigeait la chorale Cantabile lors du 8^e festival de musique ?

3/ Dans quelle région se trouvent les précieuses gravures des tribus bushmen effectuées sur des parois rocheuses de grès rouge ?

4/ Dans laquelle de ces villes, l'ATSCAF ne possède pas de centre ATSCAF : Méribel, Seignosse-le-Penon, Juan-les-Pins, Hendaye ou Megève ?

5/ Quelle a été la date d'ouverture du site atscaf.fr ?

Article 1 :

Ce jeu est organisé par l'ATSCAF fédérale (Association Touristique Sportive et Culturelle des Administrations Financières), 2 rue Neuve Saint Pierre, 75004 PARIS.

Article 2 :

Ce règlement général peut être complété par un avenant spécifique. Celui-ci est affiché sur la page d'accueil du site (www.atscaf.fr) sous la mention « avenant au règlement ».

Article 3 :

La participation à ce jeu implique de la part du candidat l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 4 :

Ce jeu est ouvert à tout individu adhérent de l'ATSCAF, à l'exclusion des permanents ou anciens permanents et des administrateurs ou anciens administrateurs de la société organisatrice citée dans l'article 1, à leurs conjoints, enfants et parents directs.

Article 5 :

Tout candidat ne peut jouer qu'une seule fois (1 bulletin par n° d'adhérent).

Article 6 :

Le jeu consiste pour le joueur à répondre à 20 questions (5 par trimestre sur l'année 2008) sur l'histoire et les activités de l'ATSCAF. Les questions seront publiées dans les 4 numéros du magazine ARTS-SPORTS-VOYAGES (ASV) de l'année 2008.

Article 7 :

Les participants devront remplir et renvoyer le bulletin complet reprenant la liste des vingt questions posées, qui paraîtra dans le numéro de décembre 2008, avant le **31 janvier 2009**, date limite du concours à ATSCAF Fédérale – Jeu concours – 2, rue Neuve Saint-Pierre – 75 004 PARIS.

Article 8 :

Les personnes ayant répondu correctement aux 20 questions seront départagées par une question subsidiaire publiée dans la revue ASV de décembre 2008. En cas d'égalité à l'issue de cette question, un tirage au sort désignera les gagnants.

Article 9 :

Les gagnants acceptent par avance les lots tels que décrits dans la rubrique « les lots » du jeu, sans pouvoir demander une contre valeur en espèces.

Le nom des gagnants et le lot qu'ils auront gagné, seront publiés sur le site internet www.atscaf.fr et dans la revue ASV de mars 2009.

Article 10 :

Le jeu concours est doté des lots suivants :

1^{er} prix : une croisière en Méditerranée de 7 jours pour deux personnes d'une valeur de 1500 €,

2^e prix : un séjour de 8 jours en Tunisie pour deux personnes d'une valeur de 1300 €,

3^e prix : un séjour de 8 jours pour deux personnes à Madère d'une valeur de 1250 €,

4^e prix : un séjour d'une semaine pour deux personnes dans un club Loo-kéa du bassin méditerranéen d'une valeur de 1200 €,

5^e prix : un séjour d'une semaine pour deux personnes dans un Framissima aux Baléares d'une valeur de 1150 €,

6^e prix : un séjour d'une semaine dans un hôtel de la chaîne RUI en Espagne ou au Maroc d'une valeur de 1100 €,

7^e prix : un séjour escapade de 5 jours pour deux personnes à Istanbul d'une valeur de 1000 €,

8^e prix : un séjour d'une semaine pour deux personnes dans le centre ATSCAF de Val-d'Isère (hors période de vacances scolaires) d'une valeur de 900 €.

Article 11 :

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu. Leur responsabilité ne saurait être engagée si quelques cas fortuits ou de force majeure imposaient quelque modification que ce soit au présent jeu. L'organisateur se réserve la possibilité d'exercer toutes poursuites en cas de falsification(s) caractérisée(s).

Article 12 :

L'ATSCAF Fédérale est déchargée de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement technique des systèmes informatiques mis en place.

Article 13 :

Les informations sur les joueurs, recueillies par les organisateurs à l'occasion du jeu, ne feront l'objet de communication à des tiers que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Article 14 :

Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Gambin et Guetat, huissiers de justice associés, 16 rue Charlemagne, 75004 PARIS.

Article 15 :

Le règlement des opérations peut être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fera la demande par écrit, en adressant une enveloppe avec ses nom et adresse à l'ATSCAF fédérale, Jeu concours, 2 rue Neuve Saint-Pierre, 75004 PARIS. ▶

SPORTS

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
13 au 15 juin	14 ^e Championnat de V.T.T	Lac de Malsaucy	ATSCAF Haute-Saône
6 septembre	18 ^e Trophée de TRIATHLON	Lacanau	ATSCAF Gironde
11 au 14 septembre	20 ^e Trophée de Cycliste	L'Alpe-d'Huez	ATSCAF Isère
16 au 20 septembre	18 ^e Trophée de Golf	Domaine des Ormes	ATSCAF Ille-et-Vilaine

CULTURE

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
5 au 12 juillet	Stage photo	Megève	Fédération
16 au 23 août	Stage photo	Megève	Fédération
25 au 28 septembre	Festival de Théâtre	Arras	ATSCAF Arras - Artois & Fédération
27 septembre au 4 octobre	Stage Bridge	Juan-les-Pins	Fédération
16 octobre au 27 novembre	Salon National Interfinances de la Photographie	MINEFE Bercy - Hall Bérégovoy	Fédération
3 décembre au 7 janvier 2009	Salon National Interfinances des Arts Plastiques	MINEFE Bercy - Hall Bérégovoy	Fédération

Nos adhérents ont
du talent

Brèves

> Article paru dans :
« La Dépêche du Lot - 15 avril 2008 »

ATSCAF du Haut-Rhin

Madame Renée HALLEZ, adhérente à l'ATSCAF du Haut-Rhin, vient de publier un polar dont l'action se déroule pour l'essentiel en Moselle et en Alsace.

En vente « dans les meilleures librairies » comme dit la formule consacrée.

Vous pouvez aussi vous adresser à l'éditeur :

ENA Sarl - EDITIONS DU BASTBERG - 2 impasse des Archebusiers - 67500 HAGUENAU - Tél. 03 88 90 98 12 / Fax 03 88 73 34 65

E-mail : editions-bastberg@orange.fr

Et si vraiment vous ne parvenez pas à trouver ce livre dans un délai raisonnable, vous pouvez envoyer un message à l'auteur qui se fera un plaisir de vous envoyer la souris verte (coût de l'ouvrage : 13,50 € + frais d'envoi).

E-mail : renee.hallez@dgfp.finances.gouv.fr

Bonne lecture à toutes et tous et soutenez cet écrivain hors pair.

ATSCAF du Lot

600 euros de plus pour le Téléthon

« Comme chaque année depuis cinq ans, l'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF), qui organise la course « Les 10 kilomètres du Valentré », a remis une partie de l'argent récolté grâce à la course au Téléthon. Cette édition a rapporté 600 euros, un chèque remis à André Vidal, coordinateur départemental du Téléthon par Martine Farges, présidente de l'ATSCAF et René Martinez, co-organisateur de la course. **La prochaine course aura lieu le 11 janvier 2009.** »

> L'ATSCAF au service
du Téléthon

> Des vacances
à prix réduits

Avec Belambra V.V.F

Réduction de 5 % à 15 % sur les prix-catalogue proposés par Belambra V.V.F selon les périodes.

Cet accord ne s'applique pas à Val V.V.F

Réservations : 0825 808 808

Code partenaire : 10 698

Pour vous informer : www.belambra-vvf.fr

> Costa Brava
Locations d'appartements
Espagne

Rectificatif sur catalogue « Séjours et Détours » - décembre 2007

Avec une réduction de 15 % dès le mois de mai et jusqu'aux derniers jours d'octobre* et une remise exceptionnelle de 20 % en basse saison (automne, hiver), l'ATSCAF vous offre la possibilité de louer des appartements de grand confort en bord de mer sur la Costa Brava à des prix très attractifs.

* à l'exception des mois de juillet et août.

Au choix : une large palette de tarifs selon la capacité de la location et la proximité de la mer.

Seule condition : être à jour de sa cotisation 2008 à l'ATSCAF.

Renseignements et inscriptions : auprès de l'agence espagnole directement :

Agence BIGRUP-RIART : Mr Oriol Picard - Tél: 00 34 - 972 65 07 11



MEGÈVE



Charme, authenticité, convivialité hiver comme été



L'express



Réservation 01 53 17 85 50 • www.atscaf.fr